



POUR VENDRE LE PRODUIT
ET LA DESTINATION ALGÉRIE

Boukhadoum «secoue» la diplomatie économique

L'Algérie, qui est souvent mal classée, voire rétrogradée-elle perd des places dans le classement Doing Business- malgré les bonnes intentions qu'elle montre et ses tentatives de redresser la barre, pour attirer des investissements étrangers directs (IDE) n'arrive toujours pas à les capter. La question se pose aujourd'hui avec plus d'acuité. Page 3

L'ÉDITO

BE OR... CRÈVE

► Par S. Méhalla

Dans les pires moments des années sanglantes de l'Algérie, menacée du fascisme intégriste et des menaces des manipulateurs, nos élites se détournent de nous. Les élites de... se détournent de nous faire comprendre ce qu'est une révolution saine d'une action préfabriquée dans les think tank. Ce qu'est une évolution. Ce qu'est une citoyenneté. Ce qu'est un leader, avant que nos leaders deviennent chiens de faïences...

Se détournent – ces élites de... – de nous faire œuvre pédagogique d'une Cité, un dessin même muet, celle née de l'éthique et du sens de la Justice, de l'égalité, du respect de l'autre, du Respect tout court, de la tolérance, du féminin, de la religion, de la spiritualité, de la culture, de l'art et de, et de, et de tout juste un pays à sauvegarder... Que nenni ! Limite, sont-ils là des concepts que nous avons appris tout juste pour faire enjoliver le timbre d'une berceuse politique pour une chétive poignée d'opportunistes sans

poigne. Le pire dans l'histoire est qu'aujourd'hui le phénomène est une caractéristique du monde arabe. Dans ces pays qui n'ont pas pu ou, simplement, su éradiquer leur vulnérabilité colorée, gagner une sérénité émancipatrice, structurer leur aventure de développement social, philosophique, culturel, économique pour être libérés... Sachant que ces fragilités-là sont immenses mais pas insurmontables. C'est, à juste titre, le rôle des élites. Ces gens-là qui n'osent même plus balbutier des mots qui nous ont bien caché... des maux.

Comme si la conscientisation, pour ces gens-là, ne vibre plus, ne pèse plus, n'enivre plus et ne choque plus ces populations devenues des bonobos, soumises et libertines. Tant que la théorie de l'évolution fonctionnera bien, disent-ils ! À supposer que l'homme descend de l'arbre, il ne faut surtout pas du mime s'en suffire. À l'homme de se balancer sur ses pulsions et à l'animal de l'accepter dans le règne de la bestialité. La cerise : n'est pas singe qui veut au

grand dam des manipulateurs. Et rien ne choque ni chez nous ni ailleurs devant le silence complices des élites de...

« Ça ne me choque pas, moi ! Ça ne me choque plus ce truc en tout cas. Qu'est-ce que tu peux être vieux jeu ma parole ! » « Ça te choque toi d'être un singe qui grimace ?! »... Non ! Rien ne choque, même des comploteurs à l'allure des mimes avec des lapsus de perroquets, un savoir de bourriquet, un cœur de poulette, un estomac d'ogre, des canines de vampires et ... des vertus faisant les automatismes linguistiques du muet M. Manipulé en parfaite « symbiose » avec la stratégie somme toute tracée pour le seul animal en voie de disparition : l'Algérien jaloux de son indépendance. On voulait en fabriquer un singe dès le début, eh ben on l'aura, ce singe. Quitte à dénaturer. A forcer. Et celui qui n'est pas avec moi est contre moi. La question : Qu'est-ce qu'une évolution saine et qu'est ce qui ne l'est pas ? Ce n'est certainement pas une élite qui répondra...

LE CONSEIL NATIONAL DU FFS TIENT UNE SESSION EXTRAORDINAIRE LE 6 MARS

L'avenir de Youcef Aouchiche en question

Le Front des forces socialistes (FFS), tiendra le 6 mars prochain, une session extraordinaire de son Conseil national. C'est l'Instance présidentielle (IP) du parti qui a convoqué cette réunion, dans un contexte des plus tendus au niveau de la base et parmi les militants.

Officiellement, les membres du Conseil national du FFS devraient débattre de « la situation politique », selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation adressée jeudi par l'IP. Mais, ce que l'on sait, d'après des sources internes, c'est que cette session vient en réponse à des appels incessants de plusieurs CAF (Commissions administratives fédérales) du parti à travers les wilayas. Le déplacement, le 14 février, du premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, accompagné de Hakim Belahcel, membre de l'IP, au siège de la Présidence de la République, pour être reçus par le Président Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de consultations politiques, n'a pas fait l'unanimité.

L'une derrière l'autre, les déclarations de dénonciation rédigées par des fédérations du parti à l'issue de réunions, se sont multipliées ces derniers jours. Toutes se sont démarquées d'une démarche initiée « sans débat au sein des instances habilitées du parti », « à contre sens des valeurs du FFS » et « en l'absence de concertation au sein de l'organe délibérant qu'est le Conseil national ». Des fédérations ont alors demandé la tenue en urgence d'une session extraordinaire pour situer les responsabilités. Cependant, d'autres ont appelé à rien de moins que le départ du premier secrétaire national, Youcef Aouchiche.

Bien que les deux responsables qui ont été vus Tebboune, se soient expliqués lors d'une rencontre de la Direction nationale du parti tenue le lendemain de leur déplacement au palais d'El Mouradia, cela ne semble pas avoir convaincu. D'où la session du Conseil national convoquée pour le 6 mars. Reste à savoir si l'Instance présidentielle ira jusqu'à sacrifier Aouchiche pour sauver ce qui peut être sauvé dans cette conjoncture ? Il faut dire qu'à moins d'une décision tranchante qui ramènerait le calme au



sein de la base militante, le parti risque de s'enfoncer à nouveau dans la crise. Une crise qu'il dit avoir dépassé depuis quelques mois déjà. Depuis l'élection de l'IP en juillet 2020, suivie par la désignation de Youcef Aouchiche comme premier secrétaire, le FFS a retrouvé une certaine stabilité qui lui permis de revenir sur la scène politique après deux ans de guerre fratricide qui a failli l'emporter.

Pour rappel, lors d'une entrevue avec le chef de l'Etat, la délégation du FFS

l'avait appelé « à prendre des mesures politiques fortes, de nature à rétablir la confiance avec les Algériennes et les Algériens, et à ce que s'exprime une volonté politique réelle pour la consécration du changement », selon les termes de la déclaration faite à sa sortie.

Parmi ces mesures urgentes, figurait alors « la libération des détenus d'opinion ». « Nous lui avons exprimé notre conviction que seule un dialogue politique sincère, responsable et transpa-

rent, visant la construction d'un consensus national, permettra le renforcement et la consolidation du front intérieur pour mettre en échec à toute tentative extérieure ou intérieure de porter atteinte à la souveraineté du pays et à l'unité du peuple algérien et pour affronter, en limitant le coût social, les graves difficultés économiques et financières qui s'annoncent », avaient déclaré aussi Aouchiche et Belahcel.

A.M.

APRÈS UN AN DE TRÈVE

Retour du Hirak

Des milliers de personnes ont marché hier à Alger et dans d'autres villes du pays, après un an d'arrêt des manifestations, entamées le 22 février 2019, à cause de la pandémie de la Covid 19, marquant la reprise des marches hebdomadaires du Hirak. Malgré l'interdiction des rassemblements pour des raisons sanitaires, plusieurs cortèges se sont formés en début d'après-midi dans des quartiers populaires, de la capitale, notamment à Bab El Oued, pour rejoindre Alger-Centre. Les marches ont été interrompues le 13 mars 2020, faut-il le rappeler, en raison de la crise sanitaire. Hier, dans les différents coins de la capitale, le dispositif sécuritaire a été renforcé notamment, à la Grande-Poste, selon des vidéos mises en ligne sur les réseaux sociaux. « Ni islamiste, ni laïc mais hirakiste », pouvait-on lire sur une des affiches brandies par la foule qui scandait les slogans habituels du Hirak « pour un changement radical du système ».

À Alger, les manifestants étaient « aussi nombreux que lundi dernier quand des milliers de personnes avaient défilé à l'occasion du deuxième anniversaire du Hirak », selon des témoins. Des rassemblements étaient également organisés dans d'autres wilayas, à l'instar de Béjaïa et Oran où l'universitaire Kadour Chouicha, membre de la LADDH a été interpellé, selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

POUR RÉALISER « LE CHANGEMENT ESCOMPTÉ »

El Islah adhère aux ateliers de l'«Algérie nouvelle»

Le Mouvement El Islah a affirmé, par la voix de son président, Filali Ghouini, son adhésion « totale » aux différents ateliers de l'« Algérie nouvelle » pour concrétiser le changement à même de répondre aux aspirations des Algériens et de préserver la sécurité et la stabilité du pays. À l'ouverture de la session ordinaire du bureau national du Mouvement, M. Ghouini a souligné que sa formation participera « massivement » aux prochaines élections législatives, ainsi qu'à toutes les échéances et autres rendez-vous nationaux pour contribuer au parachèvement de l'édification des institutions de l'Algérie nouvelle dont tout un chacun rêve. Lors de sa réunion, le bureau national examinera les décisions et recommandations du Conseil

consultatif pour aboutir à une feuille de route pour préparer la participation du Mouvement aux prochaines échéances, a-t-il précisé. Dans ce contexte,

M. Ghouini a appelé tous les acteurs politiques ainsi que la société civile à « adhérer massivement à la légitimité constitutionnelle, en participant aux prochaines échéances de manière à permettre au peuple d'élire librement ses représentants à l'Assemblée populaire nationale (APN) ». Par ailleurs, le président du Mouvement El Islah a insisté sur la nécessité de « renforcer la cohésion nationale et le front interne pour faire face aux différents défis, au vu des crises auxquelles le pays est confronté ». Concernant la situation économique, M. Ghouini a appelé à

« accélérer la mise en place d'un plan efficace pour concrétiser le développement hors hydrocarbures, en impliquant toutes les compétences nationales dans cette démarche et à accorder l'importance aux secteurs générateurs de richesse, à l'instar de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, de l'économie du savoir et des services », insistant sur la nécessité d'« améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, suite à la dévaluation du dinar et à la hausse des prix des produits alimentaires ». Il a également insisté sur l'impératif d'une « prise en charge sérieuse du dossier de l'emploi, du recrutement des cadres et compétences diplômés de l'université, de la réinsertion des travailleurs licenciés et de la régularisation des bénéficiaires de contrats de pré-emploi ».

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 45 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

POUR VENDRE LE PRODUIT ET LA DESTINATION ALGÉRIE

Boukadoum «secoue» la diplomatie économique

L'Algérie, qui est souvent mal classée, voire rétrogradée-elle perd des places dans le classement Doing Business- malgré les bonnes intentions qu'elle montre et ses tentatives de redresser la barre, pour attirer des investissements étrangers directs (IDE) n'arrive toujours pas à les capter. La question se pose aujourd'hui avec plus d'acuité.

Pourquoi les autorités algériennes ont-elles superbement ignoré durant des décennies la diplomatie économique, un des vecteurs de la promotion et du développement de l'économie alors que la diplomatie s'oriente de manière croissante vers l'économie ? Reste à définir un peu plus précisément la notion de diplomatie économique. Le dictionnaire de diplomatie de Berridge et James propose deux définitions. Il s'agit d'abord de la «diplomatie qui concerne les questions de politique économique, incluant le travail des délégations à des conférences telles que celles organisées par des organismes comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Bien que distincte de la diplomatie commerciale ayant cours lors de missions diplomatiques, elle englobe également l'activité de suivi et le rapportage sur les politiques économiques dans les pays tiers ainsi que les conseils sur les meilleurs moyens de les influencer». Une deuxième acception de la diplomatie économique renvoie à la «diplomatie qui utilise les ressources économiques -tant les récompenses que les sanctions-dans l'optique de la poursuite d'objectifs particuliers de politique extérieure». Une caractéristique valable aujourd'hui : pour preuve, les ministères des Affaires étrangères et ministères du Commerce ont été fusionnés dans plusieurs pays à l'instar de l'Australie, du Canada ou de la Belgique, témoignant du rapprochement des missions de ces deux entités et de l'effacement de la frontière entre diplomatie traditionnelle et diplomatie économique. Si aujourd'hui l'Algérie est bien présente dans les concerts des Nations et dans les forums internationaux, force est de dire que les missions dévolues aux chancelleries ne sont guère à la hauteur des enjeux du pays. Une première tentative expérimentée il y a trois ans a complètement échoué. Toutes les ambassades ont été destinataires d'une feuille de route pour vendre le produit Algérie. Mais le résultat est décevant à plus d'un titre. Aussi le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris ce dossier à son compte. C'est ainsi qu'il a décidé en concertation avec les plus hautes autorités



d'ouvrir un bureau au sein même de son ministère par l'ouverture d'un bureau d'information pour l'accueil des opérateurs et exportateurs algériens et le renforcement de la Direction de promotion et de soutien des échanges économiques, «en tant que structure centrale et axiale de la diplomatie économique». Cette nouvelle structure aura ainsi la charge de coordonner les efforts avec les autres institutions chargées de cette question pour rendre visible la nouvelle politique économique et aussi pour mieux attirer les investisseurs étrangers.

LES AMBASSADES SOMMÉS DE S'INVESTIR D'AVANTAGE

Le ministère des Affaires étrangères a fait état, jeudi dernier, d'une série de mesures visant à contribuer concrètement à la promotion de la diplomatie économique, dont notamment la mise en place d'un réseau interactif des chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde. «Ces mesures, susceptibles de renforcer la diplomatie économique, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la

conférence nationale sur le plan de relance pour une nouvelle économie à même de renforcer notre sécurité alimentaire et immuniser notre Nation contre la dépendance excessive au secteur des hydrocarbures», a précisé Boukadoum lors d'une rencontre sur la promotion de la diplomatie économique au ministère des Affaires étrangères. Il a indiqué que la réalisation de cet objectif implique «l'adaptation du dispositif diplomatique pour lui permettre de contribuer concrètement à l'aboutissement du plan de relance économique tracé», annonçant «la mise en application d'une série de propositions issues du groupe de travail, mis sur pied en octobre 2020 ». Ces propositions portent sur la création d'un réseau interactif pour les chargés d'affaires économiques et commerciales auprès des missions diplomatiques et consulaires à travers le monde, l'ouverture d'un bureau d'information au niveau du ministère des Affaires étrangères pour l'accueil des opérateurs et exportateurs algériens et le renforcement de la Direction de promotion et de soutien des échanges économiques, en tant que structure centrale et axiale de la diplomatie économique. En outre, le ministre cité la «création d'un portail de la

diplomatie économique sur le site électronique du ministère» et le lancement d'un programme de formation sur la diplomatie économique au profit des diplomates concernés par le mouvement annuel, ajoutant que «cette formation doit s'étendre, à l'avenir, à l'ensemble des diplomates». Les chefs des représentations diplomatiques et consulaires «ont été appelés à intensifier les efforts et à élaborer des rapports périodiques sur les dispositifs en place dans les pays d'accréditation en vue de promouvoir les produits nationaux et attirer les investissements étrangers», a souligné le chef de la diplomatie précisant que l'objectif étant de «permettre à l'administration centrale de suivre et évaluer leur performance dans ce domaine» Boukadoum a affirmé que ces mesures visent essentiellement à « œuvrer de concert et en coordination avec les organes et instances de l'Etat chargés de tous les volets (financier, commercial, transport, logistique, législation et autres)». Boukadoum a fait observer que cette chaîne « commence par l'agriculteur, l'artisan, le producteur et l'industriel en passant par les instances législatives, les ministères de tutelle, les organes d'appui, les banques, les organisations patronales, les services de logistique, les douanes et autres». Selon le chef de la diplomatie, une telle démarche « ne saurait aboutir sans la finalisation des mesures inhérentes, en particulier le développement du réseau bancaire, à travers l'ouverture d'agences en Europe et en Afrique, l'augmentation des offres de fret aérien et maritime et de transport terrestre pour la région sahélo-saharienne et l'Afrique de l'Ouest, ainsi que l'ouverture de nouveaux points frontaliers avec nos voisins pour développer le commerce bilatéral». Boukadoum a évoqué, à ce propos, l'organisation de foires et salons du produit national dans les États de la région et de journées d'information en Europe, en Asie et en Amérique sur les potentialités du marché algérien et les opportunités d'investissement, outre l'envoi de missions commerciales dans les marchés ciblés en vue d'accroître le volume des exportations hors hydrocarbures et renforcer nos recettes en devises.

Mahmoud Tadjer

2 MORTS DANS DES VIOLENCES AU NIGER APRÈS L'ANNONCE DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Préoccupée, l'Algérie affirme « suivre de près » la situation

Des lendemains électoraux empreints d'actes de violence, des affrontements, incendies et des morts. A Niamey, à Zinder et dans d'autres régions du Niger, l'élection présidentielle, qui devait inaugurer la première transition d'un dirigeant démocratiquement élu à un autre, s'est achevée dans le trouble et le désordre. L'Algérie « condamne » et suit « de près » la situation.

Deux morts et près de 470 arrestations, c'est le dernier bilan officiel des manifestations violentes et répression qui ont eu lieu à Niamey, depuis l'annonce mardi des résultats provisoires de la présidentielle. Lors d'un point de presse, le ministre de l'Intérieur, Alkache Alhada, a expliqué, jeudi, que certains hommes politiques avaient été arrêtés et que l'opposant Hama Amadou, était recherché. Plusieurs maisons ont été, par ailleurs, attaquées et incendiées dont celle du correspondant de Radio France Internationale (RFI), Moussa Kaka. Le principal opposant au Niger, Amadou Hama, accusé par le ministre de l'Intérieur d'être à l'origine des troubles, «s'est rendu de lui-même vendredi à la police de Niamey », a indiqué hier, l'agence AFP. Dans un communiqué publié mardi 23 février, soit à quelques heures de la proclamation des résultats globaux provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le candidat au second tour de l'élection présidentielle, l'ancien Président Mahamane Ousmane du parti Renouveau Démocratique et Républi-

cain (RDR Tchanji, Opposition) a dénoncé ce qu'il a qualifié de « hold-up électoral ». Mahmane Ousmane a relevé, selon une dépêche de l'Agence nigérienne de presse, de « graves manquements » dont « la substitution des PV issus des bureaux de vote par des PV préétablis, l'achat des consciences, le vol d'urnes, les menaces et intimidations des électeurs, etc. Elu avec 55,75% des voix, Bazoum Mohamed, dauphin de l'actuel président, ex-ministre de l'Intérieur, a lui aussi réagi, quelques heures après la proclamation des résultats, en félicitant son challenger, Mahamane Ousmane «pour le score remarquable qu'il a réalisé». Homme fort du Niger, issu d'une des communautés les plus minoritaires du pays et dont les origines libyennes, du Fezzan, ont fait les choux gras de la campagne électorale, Bazoum Mohamed a également réagi aux scores, vantant les qualités « d'homme sage de celui qui sera le chef de fil de l'opposition pour les 5 ans à venir ». Dans son discours, interprété comme une « main tendue » à son rival, Bazoum dit « compter sur lui (Mahmane Ousmane) pour créer un nouveau climat entre le pouvoir et l'opposition saluant « le calme remarquable » qui a caractérisé la double campagne électorale de décembre 2020 et de février 2021. Dans une déclaration commune, l'organisation des Nations unies (ONU) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont « condamné fermement les actes de violence » au Niger et

« appellent toutes les parties prenantes à la retenue ». Alors que Human Rights Watch s'inquiétait des « violences commises par les manifestants mais aussi de la répression organisée par les autorités », la France, ancienne puissance coloniale, incitait les parties au « dialogue » et « à recourir aux voies légales pour régler tout différend ». Frontalier du Niger, pays classé par l'ONU bon « dernier en terme de développement humain », l'Algérie dit « suivre de près la situation qui prévaut dans la République sœur du Niger, marquée par certaines scènes de violences intervenues au lendemain de la publication des résultats de l'élection présidentielle proclamée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) », indique le communiqué des Affaires étrangères. «L'Algérie condamne fermement ces actes de violences et en appelle à l'apaisement, au calme et à la raison. Elle encourage tous les acteurs politiques à respecter les résultats du processus électoral et à recourir aux voies légales et au dialogue pour exprimer leurs doléances », poursuit le MAE. L'Algérie a exprimé son « attachement à la préservation de la stabilité » du Niger et a réitéré sa « disponibilité à œuvrer, avec les autorités nigériennes au renforcement des puissants liens de fraternité et de coopération et à la promotion de la stabilité et de la prospérité dans la région », a conclu le communiqué de la diplomatie algérienne.

M. Aziri

ACCUSÉ D'OFFENSE À L'ISLAM

Le procès de Saïd Djabelkhir reporté au 1er avril prochain

Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed a reporté jeudi le procès de l'universitaire et chercheur en islamologie Saïd Djabelkhir au 1er avril prochain. Le report du procès intervient à la demande de la défense de l'accusé, Saïd Djabelkhir, poursuivi pour « offense à l'Islam », suite à une plainte déposée par un enseignant de l'université de Sidi Bel-Abbès. L'universitaire, tout en se défendant de vouloir remettre en cause les dogmes qui fondent la religion islamique, revendique la liberté académique d'interpréter les textes en utilisant des grilles de lecture issues des sciences modernes. Un collectif citoyen, sept avocats et un universitaire, accusent l'islamologue Saïd Djabelkhir de nuire aux préceptes de l'Islam. Il est reproché au chercheur, spécialiste du soufisme, de critiquer les mariages précoces des jeunes filles.

POURVOI EN CASSATION DE KHALED DRARENI

L'examen renvoyé au 25 mars par la Cour suprême

L'examen par la Cour suprême du pourvoi en cassation dans l'affaire du journaliste Khaled Drareni, qui devait avoir lieu jeudi dernier a été reporté au 25 mars 2021, a indiqué le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). Le journaliste avait été condamné en appel le 15 septembre 2020 à deux ans de prison ferme pour « atteinte à l'unité nationale » et « incitation à l'attroupement non armé ».

ILS TENTAIENT DE REJOINDRE L'UKRAINE

Quatre étudiants algériens arrêtés par la police des frontières

Des médias ukrainiens ont révélé dans leurs éditions de jeudi dernier que quatre étudiants algériens ont été arrêtés par la police des frontières de ce pays après avoir tenté de franchir illégalement l'Ukraine. Les étudiants ont selon ces sources médiatiques refusé d'obtempérer aux ordres de la police des frontières qui a usé en fin de compte de tirs de sommation. Selon le PV de police, trois étudiants étaient inscrits l'année dernière dans une université ukrainienne étaient porteurs d'un certificat de résidence provisoire tandis que le quatrième ne portait aucun document. Ce dernier s'est présenté simplement en tant qu'Algérien.

AADL

Fayçal Zitouni nouveau DG

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a nommé jeudi dernier Fayçal Zitouni, DG de l'Agence algérienne pour le développement du logement (AADL) en charge de la gestion des services de l'agence, indique un communiqué du ministère. Fayçal Zitouni est un cadre de l'AADL et un homme de terrain qui a occupé plusieurs postes au sein de l'agence, dont chef de projet, directeur des projets, directeur régional dans la wilaya de Constantine, directeur régional à Alger-Est et directeur général adjoint en charge de la gestion des projets, précise un autre communiqué de l'agence. En tant que Directeur général adjoint, il a effectué plusieurs sorties sur le terrain à travers des projets AADL dans différentes wilayas du pays et organisé des rencontres périodiques avec les cadres, les directeurs régionaux, les directeurs et les chefs de projets AADL, ainsi qu'avec les représentants des souscripteurs AADL, selon la même source. L'expérience acquise par Zitouni sur le terrain lui a valu d'être nommé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Tarek Belaribi pour assurer la gestion des services de l'AADL et accélérer la cadence des travaux des projets de l'agence dans les différentes wilayas. La nomination de Fayçal Zitouni intervient suite au récent remaniement ministériel dans le cadre duquel Tarek Belaribi, ex-DG de l'AADL, a été nommé ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

COVID-19

Le variant britannique fait son apparition en Algérie

Deux cas du variant britannique du coronavirus (Covid-19) ont été détectés en Algérie, a annoncé jeudi l'Institut Pasteur d'Algérie dans un communiqué.

C'est « à partir des PCR positives, datées du 19 février 2021, que deux variants britanniques portant les mutations (N501Y et D614G avec délétion des positions 69-79), qui sont des signatures génétiques de ce variant, ont été identifiés ». Il s'agit, à ce titre, des deux premiers cas ayant été détectés dans notre pays, comme l'a fait savoir l'Institut Pasteur. Un variant qui, faut-il le rappeler, est apparu pour la première fois le 20 décembre 2020 dans la ville de Kent en Grande Bretagne.

Cet établissement a déclaré que « ces deux souches mutantes à partir de la souche classique ont été détectées chez une infirmière faisant partie du personnel médical de l'EHS de Psychiatrie de Cheraga (Alger), actuellement en isolement, ainsi que chez un immigré venant de France.

La même source, a précisé qu'elle s'est planchée immédiatement sur le séquençage afin d'identifier les spécificités virologiques de cette souche et assuré le suivi des personnes-contacts. Il est rapporté, toutefois, que l'origine de ces contaminations n'est pas encore identifiée, néanmoins, les analyses sont toujours en cours afin de déterminer aussi bien l'origine que les circonstances de l'apparition de cette nouvelle souche anglaise.

Dans le même contexte et selon l'Institut Pasteur, « des alertes ont eu lieu auparavant, notamment au CHU Beni Messous et récemment à l'EPH Zmirli et dont les résultats de la recherche des quatre variants (de Grande Bretagne, d'Afrique du Sud, du Brésil et du Japon) se sont révélés négatifs ».

Il est souligné, par ailleurs, que « sur le plan épidémiologique, l'Algérie a enregistré ces dernières semaines une certaine stabilité du nombre de cas de contamination par le coronavirus Covid-19 ». Les responsables de l'Institut ont rappelé, au passage, que « la grande attention portée aux mesures de distanciation sociale et le port de masque de protection dans le cadre du protocole sanitaire sont les meilleurs garants du maintien de la stabilité enregistrée actuellement ».

« HUIT FOIS PLUS CONTAGIEUX »

Le docteur Mohamed Bekkat Berkani a révélé que « le risque du variant britannique du Coronavirus réside dans la vitesse



de sa propagation, qui est huit fois plus rapide que la souche classique ». Il a fait savoir que, « l'apparition de la nouvelle souche Covid-19 en Algérie était prévisible », et que « celle-ci donne les mêmes symptômes que ceux de la souche classique ».

Au sujet d'un éventuel retour aux mesures de confinement de la quarantaine, Berkani a relevé que « pour le moment, cela n'est pas envisageable vu que la situation est sous contrôle et les choses sont stables ». « Nous devons attendre une à deux semaines pour voir comment évolue la situation épidémiologique dans le pays avec cette souche », a-t-il ajouté.

Le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a souligné qu'il « est nécessaire d'entamer des enquêtes épidémiologiques pour isoler les cas suspects jusqu'à ce que nous puissions contrecarrer cette souche ».

Pour lui, « seules l'accélération du rythme de vaccination dans l'ensemble des wilayas, l'utilisation du masque de protection et la distanciation physique, ainsi que la fermeture complète de l'espace aérien pourront lutter efficacement contre sa propagation ».

Concernant ce dernier point, Berkani a

expliqué que « la mesure de suspendre les vols internationaux était d'une grande importance au regard de la situation sanitaire du pays, marquée par une certaine stabilité ces derniers jours ».

QUELS SONT SES SYMPTÔMES ?

Selon des scientifiques du Royaume-Uni, les symptômes les plus importants signalés chez les sujets atteints par la souche britannique du Coronavirus sont la toux, les maux de gorge, la fatigue et les douleurs musculaires. Les personnes affectées éprouvent également d'autres symptômes tels que la fièvre et la perte de goût et de l'odorat.

Le British national statistics office a déclaré, cependant, qu'il n'y avait aucune preuve de différence dans les symptômes gastro-intestinaux, l'essoufflement ou les maux de tête entre les personnes atteintes par ce nouveau variant et d'autres patients atteints par la souche classique de la Covid-19.

D'autre part, le bureau a ajouté que la nouvelle souche se propage plus rapidement. La vitesse à laquelle celle-ci se propage indique qu'elle est 50% à 70% plus contagieuse que le virus d'origine.

Lyès Ayoub

KARIM YOUNÈS, MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE MET EN GARDE : «Le recouvrement de la confiance est un challenge à relever»

Le médiateur de la République, Karim Younès, a affirmé jeudi dernier à Annaba que le «recouvrement de la confiance» du citoyen dans l'administration et les institutions de l'Etat constitue pour les médiateurs au niveau local, «un devoir et un challenge à relever par l'accomplissement correct des tâches à tous les niveaux». Dans une rencontre régionale tenue au siège de la wilaya d'évaluation des actions des délégations de la médiation de la République dans 15 wilayas, Karim Younès a souligné que «l'Etat puise sa force dans la cohésion de son peuple et sa confiance dans ses institutions». Il a mis en garde, dans ce contexte, contre le dan-

ger de voir le citoyen sombrer dans le désespoir face à «un vécu ployant sous le poids d'une administration bureaucratique et des comportements corrompus», invitant les délégués locaux de la médiation de la République à se mobiliser dans le cadre de leur mission pour atténuer les difficultés rencontrées par le citoyen et qui freinent la prospérité de la société. «La bureaucratie et la corruption constituent une réalité qui entrave le processus d'investissement dans le pays et brouille le rapport du citoyen aux institutions de l'Etat», a ajouté Karim Younès qui a insisté sur la mobilisation de tous y compris le citoyen pour affronter cette réalité avec

détermination et parvenir à l'objectif de la prospérité sociale voulue. Il a également souligné «la nécessaire mobilisation des compétences pour réformer les situations et préserver les fondements de l'Etat». Après avoir écouté les préoccupations des délégués locaux relatives notamment aux difficultés de prendre en charge certaines doléances de citoyens liées au foncier et au logement, le médiateur de la République a rappelé les tâches réglementaires du délégué qui constituent «un trait d'union entre le citoyen et l'administration qui doit être efficace dans la prise en charge des préoccupations du citoyen».

MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU SECTEUR AGRICOLE

Hemdani sermonne les DSA

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a dressé un sévère réquisitoire à l'encontre des directeurs des services agricoles des wilayas qu'il n'a pas hésité à sermonner après avoir établi un constat négatif quant à la réalisation des objectifs tracés par la feuille de route du secteur.

Le ministre n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour sermonner certains DSA, notamment ceux qui ont failli à leur mission sur le terrain faisant fi de toutes les instructions de la tutelle malgré ses nombreux rappels. Jeudi dernier, lors de son discours d'ouverture des travaux d'une réunion des cadres, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2024, Hemdani a été très critique envers les responsables locaux qui continuent de travailler selon les vieilles pratiques bureaucratiques, les jugeant contre productives, car elles ne font que bloquer la mise en œuvre de la feuille de route du secteur. Sans ménagement, il a reproché à certains DSA leur inertie dans la prise de décisions face à un problème en brillant par leur absence sur le terrain pour cerner les contraintes et anticiper dans le but de leur résolution à temps. Dans ce sillage, le ministre a déclaré dans son intervention : « J'ai remarqué qu'il y a des responsables locaux quasiment absents sur le terrain dans certaines wilayas où les agriculteurs sont livrés à eux-mêmes sans aucun accompagnement ». Et d'ajouter : « Certains refusent même de recevoir les agriculteurs et les éleveurs, ne serait-ce qu'une fois par semaine alors qu'ils sont censés les recevoir tous les jours ». Par ailleurs, le premier responsable du département de l'agriculture a noté que les responsables locaux dans certaines wilayas sont encore très loin des objectifs tracés dans le cadre de cette feuille de route, notamment en ce qui concerne l'application du dispositif relatif à l'aliment de bétail subventionné (son et orge) et l'électrification des exploitations agricoles. Il a précisé que la mise en œuvre de la feuille de route ne devrait pas se transformer en un slogan creux, à cause des contraintes bureaucratiques, mais elle doit se traduire sur le terrain à travers des actions



concrètes pour répondre aux attentes des pouvoirs publics qui misent beaucoup sur le secteur pour diversifier l'économie nationale et réduire les importations. « Je ne conçois pas qu'on puisse lancer des programmes sans fixer des objectifs, sans fixer la période de réalisation et sans faire des évaluations régulières sur le terrain », a-t-il souligné. Dans un autre volet, Hemdani a appelé les responsables locaux à rompre avec les pratiques bureaucratiques qui entravent sérieusement l'exécution des programmes de développement rural à l'image des projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique. Aussi, s'agissant de cette première rencontre dont l'ordre du jour a été consacré entièrement à l'électrification, le ministre a tenu à associer en plus des acteurs de son secteur, des responsables de la Société algé-

rienne de distribution de l'électricité et de gaz (Sadeg). Dans ce cadre, Hemdani a présidé le 22 février 2021, une réunion de travail avec le directeur de la Sadeg, dédiée au suivi de l'opération de raccordement des investissements agricoles à l'énergie électrique au cours de laquelle les deux parties ont procédé à l'évaluation initiale du processus de recensement et de classement des investissements concernés par l'opération de raccordement d'électricité à travers toutes les wilayas du pays selon les priorités de l'heure.

RETOUR AUX CONTRATS DE PERFORMANCE

Comme attendu, le ministre a annoncé la reprise du contrat de performance qui est un moyen d'évaluation périodique des réalisations du secteur de l'agriculture, toutes

filiales confondues. Pour ce faire, des contrats de performance liés à la feuille de route du ministère ont été paraphés en marge de la tenue de la réunion des cadres du secteur, entre les représentants de l'administration centrale et les responsables des services agricoles des 48 wilayas du pays, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural. Ces contrats ayant pour objectif l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs dans leurs investissements en vue d'un meilleur rendement quantitatif et qualitatif. Ils portent notamment, sur la revitalisation du monde rural afin que le pays puisse produire plus et mieux et atteindre l'objectif d'assurer l'auto-suffisance en matière de production agricole stratégique, garante de la sécurité alimentaire.

Rabah Karali

RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Un budget de 128 millions de dollars sera mobilisé

Une enveloppe financière de l'ordre de 128 millions de dollars sera mobilisée pour la réhabilitation du Barrage vert durant les sept prochaines années, a indiqué jeudi dernier le DG des forêts (DGF), Ali Mahmoudi.

Ce dernier a assuré que son administration est en train de se réorganiser pour prendre en charge de manière « effective » ce projet. Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, Mahmoudi a affirmé que l'Algérie a décidé de solliciter des financements à l'international pour réaliser le projet de réhabilitation du Barrage vert, dans le cadre de l'initiative africaine de la « Grande muraille verte », visant à lutter contre les effets du changement climatique et de la désertification. A cet effet, un financement de 128 millions de dollars a été prévu sur une durée de sept ans, à travers une formule triangulaire, à savoir 43 millions de dollars accordés par le Fonds vert climat des Nations unies, 29 millions de dollars auprès de l'organisation la FAO et un cofinancement algérien de l'ordre de 56 millions de dollars, a-t-il détaillé. Dans ce contexte, il a rappelé que le Conseil interministériel tenu en août 2019 avait décidé dans le cadre du plan national climat de faire du Barrage vert un des outils importants d'atténuation des changements climatiques. « L'administration des forêts est en train de travailler avec le Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder), pour lancer le projet de réhabilitation de cette bande verte et pour prendre en charge tous les volets, à commencer par le volet d'intégration des populations qui vivent dans ces espaces », a-t-il expliqué. S'agissant de l'opération de reboisement, le directeur a souligné que la DGF était en train de réaliser le programme tracé durant l'année 2019-2020, à savoir celui de planter 43 millions d'arbres. A ce propos, il a assuré que des efforts seront redoublés pour planter d'ici fin mars 31 millions d'arbres, expli-



quant que le retard accusé est dû aux pluies tardives et l'état des sols qui ne permettaient pas selon lui d'envisager l'opération de plantation. Évoquant un projet de coopération dans le cadre du jumelage de la DGF avec les directions de forêts françaises, suédoises et italiennes, Mahmoudi a indiqué que ces pays européens sont intéressés par la coopération avec l'Algérie dans l'optique de récupérer des espèces qui résistent au climat. L'un des objectifs de cette coopération est celui de disposer de plans et de graines algériens pour reconstituer les espaces forestiers qui sont menacés dans la partie sud de l'Europe, particulièrement à l'espace bien ciblé, le chêne kermès, a-t-il fait observer.

70 PERSONNES IMPLIQUÉES DANS DES DÉPARTS DE FEU

« Plusieurs départs de feu ont été recensés durant ce mois de février, notamment durant les week-ends du 5 et du 21 », a ajouté Ali Mahmoudi. Il a indiqué que 70 personnes impliquées dans des départs de feu de forêts enregistrés ces derniers jours ont été arrêtées par les éléments de la gendarmerie et de la Sûreté nationale dans différentes régions du pays. Mahmoudi a précisé qu'un

couvert végétal d'environ 44 hectares a été détruit par ces feux et que les services du ministère de l'Agriculture ont dégagé une enveloppe de 600 millions de dinars pour l'indemnisation. Les incendiaires ont profité de la hausse du mercure enregistrée ces derniers jours pour mettre le feu dans les zones forestières. Le DG des forêts a révélé que ses services vont bientôt utiliser des drones remis par le ministère de l'Enseignement supérieur pour éteindre les feux au niveau des zones difficiles d'accès. Il s'est dit qu'il est vraiment dommageable qu'on recense des départs de feu au mois de février en précisant qu'ils sont volontaires et criminels, sans aucun doute. L'invité affirme que la wilaya de Jijel a enregistré, à elle seule, 19 départs de feu, tous dans le domaine public de l'Etat. « Des incendies qui se sont déclenchés entre 19h00 et 20h00. La conclusion est donc vite tirée. Ce sont des actes criminels », fait-il savoir en expliquant que ces gens mal intentionnés agissent dans les endroits où il n'y a pas de surveillance effective, pour mettre le feu. De grands efforts ont été consentis, ces derniers temps, afin de mettre fin à ces actes criminels, dit-il, en précisant que son instance recevra prochainement des drones spécifiques aux missions de l'administration des forêts et de la Protection civile. A côté de cela, dit-il, l'administration des forêts sera renforcée par 80 nouveaux autres véhicules. « La commande est passée avec l'usine de Tiaret », affirme-t-il, ajoutant que 15 camions citernes vont être, aussi, acquis prochainement. Dans le même contexte, Mahmoudi souligne que lors d'une récente réunion avec la compagnie Tassili Airlines, cette dernière a proposé à son administration des petits avions de lutte contre les incendies, qui peuvent s'alimenter dans les barrages dont dispose l'Algérie.

R.N.

PRIX DES VÉHICULES D'OCCASION Intouchables !

Depuis la réouverture des marchés des véhicules d'occasion, les potentiels acheteurs assistent impuissants à une flambée des prix de ces voitures, pourtant largement utilisées par leurs propriétaires.



dales politico-judiciaires nés de l'opération de l'importation et du montage en Algérie ont conduit les pouvoirs publics à freiner net la commercialisation de l'automobile dans le pays. Une situation qui a indéniablement engendré la hausse des prix des voitures déjà existante sur le réseau national.

VOITURES DE MOINS DE 3 ANS, LE RETOUR ?

Avec l'intronisation de Mohamed Bacha à la tête du département de l'industrie, en remplacement de Ferhat Ait Ali, les acteurs du marché de l'automobile espèrent une révision de la politique nationale en la matière, notamment en ce qui concerne le retour à l'importation des véhicules d'occasion.

Dans sa déclaration à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, le nouveau ministre a indiqué : « Nous devons intensifier nos efforts et poursuivre ce que le ministre a commencé, réorganiser, restructurer et mettre tous les systèmes industriels sur la route ». Dans ce sens, il a reconnu devant son prédécesseur qu'« il y a beaucoup d'efforts qui ont été déployés depuis un an, et nous allons mettre notre industrie sur la bonne voie ». A travers les propos du nouveau patron de l'industrie algérienne, il est facile de déduire que les chantiers lancés par Ait Ali, à savoir celui du retour au montage automobile et l'octroi d'agréments pour les concessionnaires afin de pouvoir importer des véhicules neufs seront reconduits. Reste à savoir si l'importation des véhicules de moins de trois ans sera remise au goût du jour avec l'arrivée en poste d'un nouveau ministre. Un sujet qui a d'ailleurs suscité beaucoup de polémique au niveau d'une certaine frange de la société, intéressée par cette option ou encore au niveau du Parlement, dont des membres ont interpellé le ministre partant à ce propos.

Hafid Mesbah

Sur les réseaux sociaux et certains sites spécialisés, les intervenants publient des vidéos pour montrer l'envolée que ce moyen de locomotion a connue ces dernières semaines, tout en affichant leurs désarrois quant à leur incapacité à acquérir un véhicule pour aller au travail ou tout simplement vaquer à ses occupations. Cette situation, déjà signalée avant les mesures de confinement dues à la crise sanitaire, s'est accentuée avec la réouverture des marchés.

En cause, le blocage du projet de loi sur la réintroduction de l'importation des véhicules de moins de trois ans et le retard dans l'affectation des agréments définitivement devant être attribués aux concessionnaires automobiles leur permettant d'importer des voitures neuves et combler ainsi le déficit sur le marché national, en rééquilibrant l'offre et la demande. Les prix qui ont suscité ces derniers jours l'ire des internautes amateurs de

voitures est par exemple cette Renault 19 immatriculée en 1992. Son compteur affiche plus de 240 000 km ; pourtant son prix se négocie au-delà de 920 000 DA. Une semaine plus tard, une autre voiture, de la même marque, a fait le buzz sur les réseaux sociaux, non pas pour ses spécificités, ses options ou autres critères qui attireraient les collectionneurs, mais plutôt par son prix qui donne le tournis. Il s'agit d'une Renault Super 5, qui date de 1996. Son propriétaire disait « Ataw 85. Rani taleb 95 », comprendre qu'on lui a proposé 850 000 DA et lui, il souhaiterait en obtenir 100 000 DA de plus. Selon les statistiques, rien que le parc des véhicules de tourisme, est passé de 1,5 million d'unités en 1995 à 2 millions en 2006 (33% du parc existant en 1995), puis à 4,15 millions en 2018, soit 64,68 % du parc existant en 2018. En 12 ans, le parc automobile a plus que doublé. Ceci dit, la crise financière induite par la chute des prix du pétrole et la série de scan-

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les micro-entreprises appelées à investir dans le secteur

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a réitéré jeudi à Alger son appel aux micro-entreprises et jeunes porteurs de projets économiques à investir « davantage » dans les projets de modernisation du secteur. « Nous sommes convaincus que les moyens de la Poste et des Télécommunications sont insuffisants pour réaliser l'ensemble des projets de modernisation du secteur », a déclaré Boumzar à l'APS, lors d'une réunion d'évaluation de l'accord signé, en juin dernier, avec le secteur de la micro-entreprise. Pour rappel, une convention-cadre entre le secteur de la Poste et des Télécommunications et celui de la Micro-entreprise et des Startups a été signée, le 11 juin dernier, en vue d'encourager les idées et les projets des jeunes dans les deux secteurs, notamment les projets de modernisation du réseau des télécommunications à travers le



pays. A ce titre, Boumzar a fait savoir que cette rencontre a pour but de faire une évaluation par rapport à la mise en œuvre sur le terrain de cet accord, indiquant avoir constaté que « des clauses dans les cahiers des charges n'incitaient pas les jeunes à investir ». « Pour mettre un terme à cet état de fait, nous avons demandé à Algérie Télécom et Algérie-Poste de réviser certaines clauses dans les cahiers des charges afin de donner la priorité à ces jeunes concernant les projets lancés par le secteur », a-t-il assuré. Il a affirmé, en outre, avoir donné des instructions pour que « les cahiers des charges, qui concernaient seulement certains segments du secteur de la Poste et des Télécommunications, soient élargis à d'autres activités afin d'accélérer la modernisation des infrastructures et l'appropriation des moyens de paiement électroniques au niveau local ». De son côté, Algérie Télécom a indiqué avoir engagé plusieurs actions visant à permettre à ces micro-entreprises de participer au développement de l'infrastructure liée au réseau en cuivre et en fibre à travers le territoire national. Elle a, ainsi, enregistré, depuis fin décembre dernier, 2 547 soumissions émises par des micro-entreprises, dont 1 113 ont été sélectionnées, notamment dans la réalisation des réseaux de distribution cuivre et fibre optique. Selon Algérie Télécom, ces micro-entreprises peuvent raccorder entre 200 000 et 400 000 logements par année au réseau fixe en cuivre et en fibre optique et réaliser des études de raccordement à ce réseau pour 100 000 à 300 000 logements par an, ainsi que la réalisation entre 2 000 et 4 000 km de fibre optique par an. L'entreprise a également mis en avant le programme d'aide au développement de la micro-entreprise portant sur l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dans leurs parcours de création d'entreprise. Le programme d'Algérie Télécom vise aussi à assurer à ces jeunes des formations et le suivi légal et réglementaire des entreprises ainsi créées.

R.E.

AMÉLIORATION DES PRESTATIONS DANS LE TOURISME Le ministre insiste sur la gouvernance et les comportements

Soulignant que l'évaluation « positive et responsable » de tout établissement touristique « prend en considération l'aspect matériel et financier ainsi que la satisfaction des clients », le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a mis l'accent sur la nécessité de développer et d'améliorer les prestations du secteur du tourisme en matière de « gouvernance et de comportement ». S'exprimant à la clôture d'une rencontre d'évaluation des établissements de gestion touristique et hôtelière relevant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), le ministre a souligné la nécessité de développer et améliorer les prestations du secteur du tourisme en matière de « gouvernance et comportement ». Pour Boughazi, « l'évaluation positive et responsable prend en considération les aspects matériels et financiers ainsi que la satisfaction des clients » outre l'évaluation non matérielle qui peut avoir un impact direct



sur la rentabilité des établissements en cas de négligence. Après avoir appelé à la nécessité de se focaliser sur la satisfaction des clients, le ministre a insisté sur l'amélioration des prestations offertes par le person-

nel du secteur. Au terme de la rencontre, des contrats de performances ont été signés entre les gérants des Etablissements publics de gestion touristique et hôtelière.

R.E.

CONSTANTINE

Le dossier de régularisation des chalets en amiante doit être clôturé avant fin juin 2021

Le dossier de régularisation des chalets amiantés de la ville de Constantine qui font l'objet d'une opération de restructuration et de reconstruction doit être clôturé «avant la fin du mois de juin 2021», a indiqué jeudi dernier le wali Ahmed Abdelhafid Saci.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée au siège de la wilaya consacrée à l'évaluation de la gestion de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, le même responsable a précisé que des instructions fermes ont été données par les services du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour arrêter un plan d'action d'urgence afin de lever les obstacles que rencontre ce dossier et assurer sa finalisation rapide dans les délais impartis. Le chef de l'exécutif local a appelé, dans ce contexte, les responsables du bureau d'études de l'urbanisme du bâtiment et de la construction de Constantine (URBACO), désigné il y a une semaine pour compléter l'étude du plan d'aménagement des chalets répartis sur les différentes délégations de la ville de Constantine, d'accélérer les procédures pour un délai évalué entre 2 et 3 mois et cela, pour permettre aux proprié-

taires de lancer les travaux de reconstruction. Un planning de travail doit être mis en place, par les services des directions du logement et de l'urbanisme de l'architecture et de construction de (DUAC) en plus des services de l'APC pour étudier et établir les méthodes de réaménagement et de restructuration des chalets au nombre de 3.555 constructions dont 2 300 chalets sont implantés à la cité El Guammas a indiqué Saci lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des directeurs de l'exécutif de divers secteurs et des élus de l'APC. Jugé «lourd», le dossier des chalets en amiante à Constantine a enregistré un retard «flagrant» de plus de sept (7) ans et figure parmi les priorités des programmes en cours d'exécution par les services de la wilaya, a déclaré le wali qui a donné également des instructions aux 62 bureaux d'études chargés de l'établissement et la remise des permis de construction, d'accé-

léner les procédures, notamment administratives, afin de permettre aux propriétaires d'obtenir l'aide financière et ce, avant la date fixée pour la clôture du dossier. De son côté, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Abdelhakim Goumri, a indiqué que des réunions régulières seront organisées en coordination avec les partenaires concernés pour traiter au plus vite ce dossier. Il a également relevé que le réseau VRD (voiries et réseaux divers), en particulier celui de l'assainissement qui entrave les travaux d'aménagement, sera géré et pris en charge dans «les plus brefs délais». Il est à signaler que sur les 3.555 dossiers de chalets amiantés déposés auprès des services de l'urbanisme de l'APC de Constantine, 2.155 dossiers sont en cours de régularisation avec un taux d'avancement jugé «appréciable», alors que 1.400 sont en instance pour diverses entraves.

ILLIZI

Exportation de 20 tonnes de dattes vers le Mali



Une quantité de 20 tonnes de dattes a été exportée jeudi dernier depuis la wilaya d'Illizi vers le Mali dans le cadre du commerce de troc frontalier, a-t-on appris des responsables de la direction du commerce (DC) de la wilaya. Cette marchandise d'un opérateur économique qui détient une autorisation habilitant à exercer le commerce de troc frontalier sera acheminée par un poste frontalier terrestre de la wilaya de Tamanrasset, en coordination avec les différents services de sécurité et de douanes pour sécuriser cette caravane et assurer cet échange commercial conformément aux les règlements en vigueur

, avec l'affectation d'un comité spécial pour superviser l'inspection et le contrôle des produits et marchandises destinés au commerce de troc en termes de qualité et de sécurité sanitaire, a expliqué à l'APS, le directeur du commerce Rachid Hammadi. Elle sera suivie dès la semaine prochaine par d'autres opérations similaires dans le cadre de l'activité de troc avec les pays du Mali et du Niger, a-t-il poursuivi. La wilaya d'Illizi compte onze (11) opérateurs économiques activant dans ce type de commerce qui permet l'exportation de 14 produits algériens, à l'instar des dattes, sel (brut et de table), couvertures, articles

d'artisanat, olives, miel, savon en poudre, articles en plastique et produits détergents. La liste des produits éligibles à l'importation dans le cadre du commerce de troc frontalier comporte, quant à elle, 36 produits, dont le henné, le thé vert, les épices, le miel, l'aliment de bétail, les tissus et les vêtements targuis, selon la même source. L'activité de commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali concerne uniquement quatre wilayas de l'extrême Sud du pays, à savoir Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, conformément à l'arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au journal officiel n° 44.

OUARGLA

Plus de 1,5 million de quintaux de dattes récoltés cette saison dans la wilaya

Une récolte de plus de 1,7 million de quintaux (QX) de dattes, toutes variétés confondues, a été réalisée au titre de la saison agricole 2020/2021 dans la wilaya d'Ouargla, selon la direction des services agricoles (DSA).

Il s'agit d'une production de plus d'un (1) million QX de dattes de la variété Deglet Nour, de 612.325 QX de Ghars et 99.11 QX de Degla Beida, soit une hausse remarquable de 56.980 QX par rapport à celle réalisée la saison écoulée où avait été récoltée une quantité de plus de 1,6 million de QX, a-t-on expliqué. La DSA a imputé cette amélioration à la conjugaison de plusieurs facteurs, dont l'entrée en production, cette saison, de

plus de 72.680 jeunes palmiers, l'intensification des programmes de soutien et de vulgarisation en direction des phoeniculteurs, portant notamment entretien et protection de la richesse phœnicole des maladies phytosanitaires. L'on relève, dans ce cadre le traitement d'un effectif de plus de 579.881 palmiers, dont 356.503 palmiers traités contre la maladie parasitaire du Boufaroua et 223.378 autres contre celle du Myelois, selon la même source. La wilaya d'Ouargla, qui s'est vue étendre cette saison sa surface phœnicole à 23.139 ha, dispose d'une richesse de plus de 2,7 millions de palmiers, dont plus de 2,5 millions de palmiers productifs.

OUM EL BOUAGHI

Le P/APC d'Aïn Babouche trouvé mort dans son bureau

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Babouche, wilaya d'Oum el Bouaghi, Lazhar Tiab, a été trouvé jeudi dernier mort, dans son bureau, et atteint de brûlures, a-t-on appris de source sécuritaire. «La cause du décès n'a encore pas été déterminée, mais il pourrait s'agir d'un acte criminel ou d'un suicide», a ajouté la même source qui a relevé que l'enquête est en cours. De son côté, la protection civile a indiqué dans un communiqué que ses éléments de l'unité d'Aïn Babouche ont évacué vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya, le cadavre de la victime âgée de 58 ans, retrouvée inanimée dans son bureau et atteinte de brûlures de «troisième degré» au niveau du visage et de la poitrine. Les éléments de la police scientifique se sont rendus sur le lieu du drame pour enquêter sur les causes du décès, selon la même source. Le parquet de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie pour déterminer les circonstances de découverte du corps sans vie du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aïn Babouche, wilaya d'Oum El Bouaghi, annoncé hier le parquet. «Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, et dans le but d'éclairer l'opinion publique sur les conditions de découverte du corps sans vie du dénommé (L.T), président de l'APC d'Aïn Babouche, les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Aïn Babouche ont reçu, en date du 25 février aux environs de 8.00, un appel téléphonique faisant état d'un corps sans vie calciné dans le bureau du maire d'Aïn Babouche», précise le communiqué du parquet. «Saisi, nous nous sommes immédiatement déplacés en compagnie de la police judiciaire compétente et avons constaté, en présence de la police scientifique, le corps et pris les mesures juridiques et techniques nécessaires», a ajouté la même source. Le parquet de la République a ordonné, par la suite, une autopsie du corps pour déterminer les causes du décès et l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie pour déterminer ses circonstances. La protection civile avait indiqué dans un communiqué que les éléments de l'unité d'Aïn Babouche ont évacué vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya, le cadavre de la victime âgée de 58 ans, retrouvée inanimée dans son bureau et atteinte de brûlures de «troisième degré» au niveau du visage et de la poitrine. De son côté le ministère de l'intérieur et des collectivités locales a indiqué hier dans un communiqué qu'il suit de près l'évolution des investigations sur les circonstances du décès du maire d'Aïn Babouche et qu'il en informera l'opinion publique des conclusions de l'enquête.

ELLE EST DESTINÉE AUX ASSOCIATIONS ET AUX GROUPES DE VOLONTARIAT

Session de formation à Oran

Une session de formation a été lancée jeudi à Aïn El-Turck, au profit des associations et des groupes de volontariat rattachés à la ligue de wilaya des associations actives initiatrice de la session sous le slogan "La société civile vers la distinction et le professionnalisme".

A l'ouverture de cette session de formation, qui a vu la présence de 150 participants issus de 81 associations locales et six groupes de volontariat, le wali d'Oran, Messaoud Djari, a souligné l'importance accordée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune à la société civile, qui avait souligné qu'il est le premier allié pour la réalisation de l'intégrité de l'Etat et partie prenante dans l'équation de la démocratie participative. Le wali a relevé les facilités décidées par le président de la République au profit des initiateurs d'associations communales de bienfaisance et de solidarité, ainsi que les comités de quartiers et des agglomérations, notamment la réduction de la durée d'étude des dossiers à 10 jours et l'ouverture d'espaces pour l'organisation de rencontres entre les associations. Messaoud Djari a affirmé que le mouvement associatif a connu une reprise grâce à sa mobilisation aux côtés des institutions de l'Etat tout au long de l'année écoulée, avec des activités axées sur



la solidarité à l'ère de la pandémie de la Covid-19. "Les associations ont fait preuve d'un civisme inégalé et ont contribué de manière efficace à l'effort national

visant à lutter contre la propagation de cette pandémie", a déclaré le wali d'Oran, appelant les associations à mieux s'organiser et à coordonner avec les ins-

titutions de l'Etat, en plus du partenariat, la consultation permanente et la structuration au niveau des communes et des daïras sous forme de fédérations et d'organisations afin que la société civile ait une place et des capacités plus grands.

De son côté, le président de la ligue des associations actives de la wilaya d'Oran, Miloud Messabih, a souligné que les sessions de formation de ce type sont à même d'organiser les actions et de s'imprégner le professionnalisme pour la promotion du travail associatif et la participation avec une plus grande efficacité à l'édification de l'Algérie nouvelle.

Durant cette session de formation, qui s'étale sur trois jours, quatre ateliers sont programmés abondamment, entre autres, "le rôle du président d'association dans sa tâche de leader", "l'activation du travail administratif des secrétaires généraux des associations", "la gestion des secrétaires financiers au sein des associations" et "la consolidation de l'information dans le volontariat".

ALIMENTATION EN GAZ DE TROIS COMMUNES DE TIZI OUZOU

Lancement prochain des travaux

Les travaux d'alimentation en gaz naturel de trois communes (Akerrou, Aït-Chaffaï et Zekri) de la daïra d'Azeffoun (Est de Tizi-Ouzou) seront lancés prochainement, a-t-on appris hier, auprès de la cellule de communication de la wilaya. Le projet, nécessitant un financement de plus de 5 milliards DA, est inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 de développement de la wilaya. Le responsable local de la Sonelgaz, Mohamed Djouadi, a indiqué lors d'une réunion jeudi qui a regroupé le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djemaa, avec les élus locaux et comités de villages de ces communes ainsi que l'ensemble des intervenants sur ce projet, qu'il permettra une fois achevé l'alimentation de pas

moins de 7.080 foyers répartis à travers les trois communes précitées et 3 000 autres foyers du village d'Imellal dans la commune d'Azazga. Il a été, également, discuté lors de cette réunion, tenue en présence des représentants des comités de villages de ces communes, des éventuelles oppositions citoyennes qui peuvent surgir et freiner la réalisation de ce projet. Sur ce point, le wali Mahmoud Djemaa "a plaidé pour une concertation avec les citoyens et exhorté les élus locaux et les comités de villages de s'impliquer et user de leur poids et leur autorité pour contourner cet éventuel obstacle", a souligné, Mokrane Aouiche, responsable de la cellule de communication. Concernant le dossier complexe du villa-

ge Tigrine, dans la commune d'Ait Chaffa, non retenu dans le plan initial du projet, M. Aouiche a déclaré qu'"il sera discuté prochainement en commission de wilaya vu sa complexité". L'autre projet évoqué lors de la réunion est celui de la commune d'Ililten (Sud-est de la wilaya), qui bute sur l'opposition des habitants d'un village Taghzout, qui conditionnent le passage du gazoduc par leur alimentation en eau potable. Là, aussi, un appel à la sagesse des habitants de ce village a été lancé pour permettre la réalisation de ce projet d'utilité publique, d'autant, a expliqué la même source, "que leur problème a été réglé suite à leur alimentation à partir du village limitrophe Zoubga".

AIN SKHOUNA (SAIDA)

Plus de 150 familles bénéficient du gaz naturel

Pas moins de 152 familles de la commune d'Aïn Skhouna (Siada) ont bénéficié du raccordement au réseau du gaz naturel, a-t-on appris jeudi du directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz. Benahmed Karim a précisé que 120 foyers à la cité 120 logements ont été raccordés mercredi soir, de même que 32 autres dans la zone d'ombre de "Zaouia" dans la commune d'Aïn Skhouna. La longueur totale du réseau du gaz naturel réalisés à travers les deux agglomérations atteint plus de 8 kilomètres, par la Société de distribution de l'électricité et du gaz pour une enveloppe financière estimée à 21,200 millions DA, a-t-il indiqué, annonçant qu'il est prévu aussi que sept familles de la zone de Zaouia bénéficient d'une opération similaire dans les prochains jours. La Société de distribution de l'électricité et du gaz a enregistré, l'an dernier, le raccordement de plus de 6.000 foyers au réseau du gaz naturel dont 3.840 à travers les zones d'ombre. Le taux de couverture globale au réseau du gaz naturel a atteint, dans la wilaya de Saida, 80 pour cent, a-t-on fait savoir.

ZONES D'OMBRE DE KHENCHELA

Plus de 3 milliards DA pour des projets de développement

La wilaya de Khenchela a réservé une enveloppe financière de 3,31 milliards de dinars pour la réalisation durant l'année 2021, de projets de développement dans des zones d'ombre, a indiqué jeudi, le secrétaire général (SG) de la wilaya El Hadj Farsi. Les services de la wilaya ont recensé 159 opérations de développement en cours de réalisation dans divers secteurs durant l'année 2021 dans les zones d'ombre existantes à travers 20 communes de la wilaya de Khenchela, a-t-il révélé dans une déclaration à l'APS. Les projets de développement en cours de réalisation, au titre de l'exercice 2021, au profit des zones d'ombre, concernent notamment l'alimentation en eau potable (AEP), en électricité et en gaz, l'éclairage public, le raccordement au réseau d'assainissement, la réalisation de classes d'extension, le renforcement du transport et la cantine scolaire, l'ouverture des pistes, la réalisation de routes et l'amélioration de l'irrigation et l'électricité rurale, selon le même responsable. Le SG de la wilaya de Khenchela qui a décl-

ré que les travaux de réalisation de la majorité des projets inscrits ont été déjà lancés, alors que quelques opérations sont en voie de finalisation des procédures légales et administratives d'usage, a affirmé que la totalité des projets de développement, au nombre de 159 seront mis en service "avant la fin du quatrième trimestre de l'année 2021 au maximum".

La wilaya de Khenchela a réalisé en 2020, des résultats "acceptables" en matière de prise en charge des zones d'ombre avec la concrétisation de 102 projets de développement mis au profit des habitants des localités et des mechtas enclavées et qui souffraient auparavant de marginalisation. La programmation en 2021, de 159 projets de développement à travers les différentes zones d'ombre réparties sur 20 communes de la wilaya vise "une meilleure prise en charge des habitants de ces régions à travers l'amélioration de leurs cadre de vie en vue d'éliminer le phénomène d'exode rural", a estimé la même source.

DAÏRA DE SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

100 millions DA pour développer les communes

Une enveloppe financière de 100 millions DA a été octroyée pour le financement d'opérations de développement dans les communes de la daïra de Sidi Lakhdar (wilaya de Mostaganem), a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication des services de la wilaya. Cette dotation financière est destinée à la prise en charge de 13 actions de développement au profit de 21 zones d'ombre, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, d'ouverture de pistes, de réhabilitation des chemins vicinaux et de wilaya ainsi de réalisation de terrains de proximité pour les jeunes, a-t-on indiqué. Dans le cadre du plan communal de développement (PCD) de la commune de Sidi Lakhdar (34 millions DA), il sera procédé à la réhabilitation des chemins des villages de Ouled Amara, Fouathia, à l'extension du réseau d'AEP des zones de Araibia, Traba Sahel, Ouled Belarbi, Chaachiaa et l'aménagement du terrain de proximité pour les jeunes du village de Takour, a-t-on ajouté. La commune de Hadjadj a bénéficié, au titre du même programme, de quatre opérations d'une valeur de 33 millions DA pour le revêtement des routes dans les régions de Smara et Ouled Ali, l'extension du réseau d'AEP en faveur des populations de Bouakir, Ouled Boughatem, Nehari et Smara, l'aménagement d'un réservoir d'eau et l'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement aux douars de Djebabra et Ouled Djelloul. La commune de Benabdelmalek Ramdane a bénéficié d'un montant de 33 millions DA pour concrétiser cinq opérations d'aménagement des voies à Touafir et Ouled Kaddour, la réfection et l'extension du réseau d'AEP aux douars El Karaa et Ouled Younés et le raccordement du douar Ouled Hadj (deux zones) à ces réseaux outre l'aménagement d'un terrain de proximité pour les jeunes de Djaailia.

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

L'armée érythréenne a tué «des centaines de civils» au Tigré

Des soldats érythréens ont tué « des centaines de civils » en novembre 2020 au Tigré, région du nord de l'Éthiopie en proie aux combats, lors d'un massacre qui pourrait constituer un crime contre l'humanité, accuse Amnesty International, hier, dans un rapport.



Certains ont même ouvertement affirmé leur nationalité. Les pires violences ont été commises les 28 et 29 novembre, en représailles à une attaque menée par un groupe de miliciens pro-TPLF contre des militaires érythréens. Le 28 novembre, vers 16 heures, « les soldats érythréens sont entrés dans la ville et ont commencé à tuer des gens au hasard », a raconté un homme de 22 ans. Selon les habitants, de nombreuses victimes ont été tuées alors qu'elles étaient sans arme et fuyaient.

APPEL À UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

«J'ai vu beaucoup de morts dans les rues. Même la famille de mon oncle. Six membres de sa famille ont été tués. Telle ment de personnes ont été tuées », a affirmé un habitant âgé de 21 ans. A la nuit tombée, « dans la rue, il n'y avait que des cadavres et des gens qui pleuraient », a raconté un autre survivant. Le lendemain, les soldats auraient tiré sur ceux qui voulaient emporter les corps, et fouillé les maisons. Un homme a raconté avoir vu, devant chez lui, des soldats faire aligner six hommes, avant de les abattre par-derrière. Amnesty affirme avoir recensé les noms de plus de 240 victimes, sans toutefois pouvoir vérifier de manière indépendante ce bilan. Ce chiffre recoupe les témoignages des habitants, qui « estiment que plusieurs centaines de personnes ont été enterrées après le massacre, et ils ont assisté à des funérailles dans plusieurs églises où des dizaines d'entre elles ont été enterrées », souligne Amnesty.

Des images satellite montrent des traces de fosses communes près de deux églises, selon l'ONG. «Il doit y avoir de toute urgence une enquête de l'ONU sur les graves violations [des droits de l'homme] à Aksoum. Les personnes soupçonnées d'être responsables de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité doivent être poursuivies dans le cadre de procès équitables et les victimes et leurs familles doivent recevoir une réparation intégrale», déclare Deprose Muchena. « Nous réitérons notre appel au gouvernement éthiopien pour qu'il accorde un accès complet et sans entrave à tout le Tigré aux organisations humanitaires, de défense des droits de l'homme et aux médias », a-t-il ajouté.

R.I./AFP

L'ONG fonde ses affirmations sur des témoignages de survivants – réfugiés au Soudan voisin ou joints par téléphone – et sur des images satellite de la ville d'Aksoum, une ville antique et sainte du nord du Tigré. «Les preuves sont accablantes et mènent à une conclusion effrayante. Les troupes éthiopiennes et érythréennes ont commis de multiples crimes de guerre dans leur offensive pour prendre le contrôle d'Aksoum»,

affirme Deprose Muchena, directeur régional de l'ONG pour l'est et le sud de l'Afrique. « Plus encore, les troupes érythréennes se sont déchaînées et ont méthodiquement tué des centaines de civils de sang-froid, ce qui semble constituer des crimes contre l'humanité. Cette atrocité compte parmi les pires documentées à ce jour dans ce conflit », estime-t-il. Le Tigré est en proie aux combats depuis le lancement, le 4 novembre, par le gouvernement éthiopien d'une opération militaire contre les forces du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), parti qui gouvernait la région et qu'Addis-Abeba a accusé d'avoir attaqué des bases de l'armée fédérale. Le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a proclamé la victoire le 28 novembre après la reprise de la capitale régionale, Mekele, bien que le TPLF ait juré de continuer à se battre. Des combats persistent.

LES TROUPES ÉRYTHRÉENNES, ALLIÉ NON OFFICIEL

Depuis le début du conflit, il y a près de quatre mois, le Tigré n'a plus accès à Internet et les déplacements y sont toujours restreints, ce qui rend difficile la vérification des informations sur le terrain. La présence de troupes venues d'Erythrée, pays frontalier du Tigré, pour épauler les forces éthiopiennes a été rapportée par des habitants, des travailleurs humanitaires et des responsables locaux, mais a toujours été démentie par Asmara et Addis-Abeba. Les deux pays se sont affrontés dans un sanglant conflit entre 1998 et 2000, alors que le TPLF était au pouvoir en Éthiopie, avant de se rapprocher à l'initiative d'Abiy Ahmed, récipiendaire du prix Nobel de la paix en 2019. La haine reste tenace entre les autorités érythréennes et le TPLF. Selon 41 survivants et témoins interrogés par Amnesty, les troupes éthiopiennes et érythréennes ont pris le contrôle d'Aksoum le 19 novembre, « lors d'une vaste offensive, tuant et déplaçant les civils par des bombardements et des tirs indiscriminés ». « Durant les neuf jours qui ont suivi, l'armée érythréenne s'est livrée à un pillage généralisé et à des exécutions extrajudiciaires », affirme Amnesty. Les témoins ont identifié les Erythréens grâce à leurs véhicules, leur langue et des scarifications caractéristiques sur leurs visages.

NIGERIA

Nouvel enlèvement de masse dans une école

Des dizaines d'hommes armés ont envahi les dortoirs d'une école pour jeunes filles dans le nord-ouest du Nigeria, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 février, et ont enlevé un grand nombre d'entre elles, ont fait savoir des sources locales à l'Agence France-Presse, hier. «Plus de 300 filles sont toujours portées disparues », affirme un professeur à l'école de Jangebe, dans l'Etat de Zamfara, qui souhaite garder l'anonymat. « J'ai reçu un appel pour m'informer que des bandits avaient kidnappé des élèves », a déclaré quant à lui

Sadi Kawaye, un père dont deux filles ont été enlevées. Il s'agit d'un nouveau kidnapping de masse contre rançon dans cette région, où des groupes armés terrorisent les populations, volent du bétail et pillent les villages. La semaine dernière, 42 personnes (dont 27 élèves) ont été enlevées dans l'Etat du Niger, dans le centre-ouest du Nigeria, et plus de 300 garçons avaient également été enlevés, début décembre à Kankara, dans l'Etat de Katsina. Ils avaient finalement été libérés après une semaine de captivité. Ces bandes criminelles se

cachent souvent dans des camps dans la forêt de Rugu, qui s'étend sur quatre Etats du nord et du centre du Nigeria : ceux de Katsina, de Zamfara, de Kaduna, et du Niger. Elles sont motivées par l'appât du gain, mais certaines ont tissé des liens forts avec les groupes djihadistes présents dans le nord-est, dont Boko Haram. Ces violences criminelles ont fait plus de 8 000 morts depuis 2011, et forcé plus de 200 000 personnes à fuir leur domicile, selon un rapport du groupe de réflexion International Crisis Group, publié en mai 2020.

PLAN DE RELANCE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Joe Biden échoue à imposer la hausse du salaire minimal



Le vaste plan de relance voulu par Joe Biden ne peut pas inclure la hausse prévue du salaire minimal, a tranché, jeudi, le responsable chargée de protéger les règles du Sénat, condamnant de fait cette clause à disparaître du projet de loi. Malgré ce revers, le président américain a immédiatement exhorté le Congrès à « avancer rapidement pour adopter le plan de sauvetage américain ». Il « inclut des chèques d'aide de 1 400 dollars pour la plupart des Américains, des fonds pour lutter contre le virus, des financements pour que nos écoles rouvrent et une aide dont ceux qui ont été le plus durement touchés par cette crise ont désespérément besoin », a souligné la porte-parole de la Maison Blanche, Jen Psaki. « Le président Biden est déçu par ce résultat, puisqu'il avait proposé d'inclure la hausse du salaire minimal à 15 dollars » dans son vaste plan estimé à 1 900 milliards de dollars, a-t-elle indiqué dans un communiqué. « Il travaillera avec les dirigeants du Congrès pour déterminer la meilleure voie à suivre, car personne dans ce pays ne devrait avoir à travailler à temps plein tout en vivant dans la pauvreté », a-t-elle précisé. Des propos sur la même ligne que ceux du chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, qui laissent entendre que les responsables du parti sont décidés à avancer vers l'adoption du plan, même sans cette disposition, qu'ils tenteront de faire passer dans une loi distincte. La Chambre des représentants doit voter dès hier vendredi sur le plan d'aide. Après l'annonce que la hausse du salaire minimal devait être retirée du texte au Sénat, la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a affirmé qu'elle la maintiendrait dans le texte qui sera soumis au vote, dont l'heure n'a pas encore été annoncée. « Les démocrates de la Chambre estiment que la hausse du salaire minimal est nécessaire. Cette disposition restera donc dans le "plan de sauvetage américain" qui sera soumis au vote demain », a-t-elle écrit. Concrètement, cela implique une plus longue navette parlementaire. Compte tenu de leur majorité à la chambre basse, ce projet de loi a de fortes chances d'y être facilement adopté. Il sera ensuite envoyé au Sénat, où la hausse du salaire devrait être retirée. S'il y est à son tour adopté, ce texte repartira à la Chambre pour un vote final. Si certains progressistes ont appelé à se battre pour outrepasser la décision jeudi soir d'Elizabeth MacDonough, experte parlementaire et gardienne des procédures de la chambre haute, son retrait pourrait, dans les faits, faciliter l'adoption du plan de soutien à l'économie américaine, frappée par la pandémie de Covid-19. La hausse du salaire minimal horaire divisait en effet certains démocrates progressistes et modérés. Or, avec sa très mince majorité au Sénat, le parti a besoin d'unité pour faire passer ses lois. En présentant son plan le 14 janvier, Joe Biden avait indiqué qu'il souhaitait le faire adopter d'ici à début février.

R. I./Agences



**Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste**

POUR TRANSPORT ILLÉGAL DE MIGRANTS Un Algérien condamné à 4 ans de prison par la justice espagnole

Le capitaine d'un bateau ayant transporté illégalement une centaine de personnes d'Algériens vers l'Espagne en 2019, a été condamné à quatre ans de prison par la Haute cour de justice d'Andalousie.

La Haute cour de justice d'Andalousie a condamné un homme à quatre ans de prison pour avoir transporté illégalement 106 personnes, dont onze enfants, depuis Beni Saf, en Algérie, vers l'Espagne, a rapporté jeudi dernier le média local Murcia today. Le bateau de 12 mètres de long était parti des côtes algériennes le 30 novembre 2019 à trois heures du matin, sans aucun équipement de sauvetage, ni vivres à bord.

Des garde-côtes espagnols l'avaient intercepté quatre heures plus tard. À l'approche des autorités maritimes, le condamné avait jeté par-dessus bord tous les documents permettant de l'identifier comme étant le capitaine du bateau, précise le site d'information Murcia today. Il avait également intimé aux passagers l'ordre de dire aux policiers qu'ils s'étaient cotisés entre eux pour acheter le bateau.

Murcia today rappelle que les achats de bateau en commun par des migrants sont courants. «Mais ces dernières années, des groupes criminels ont endossé ce rôle [d'acheter les canots] et gagnent des sommes d'argent considérables en organisant tous les aspects et toutes les étapes des traversées illégales», précise encore le média local. L'une des techniques récemment développées par les passeurs consiste à envoyer plusieurs bateaux en même temps depuis les côtes d'Afrique du Nord afin de donner une chance à seulement certains d'entre eux d'arriver sur les côtes espagnoles. Les départs en bateau depuis l'Algérie sont en augmentation ces dernières années.

Selon les derniers chiffres de l'Agence européenne de contrôle des frontières



Frontex, 5 225 Algériens ont emprunté la route de la Méditerranée occidentale et 865 celle de la Méditerranée centrale durant les huit premiers mois de l'année 2020. Mais ces statistiques sont largement sous-estimées, selon certains spécialistes des questions d'immigration clandestine. C'est le cas de Kouceila Zerguine, un avocat basé à Annaba, une ville côtière du nord-est de l'Algérie, qui estimait déjà en juin dernier que les chiffres réels du nombre de migrants clandestins doivent être «multipliés par 20» pour prendre en compte ceux qui ont réussi leur traversée. En Algérie, une loi votée en 2009 punit jusqu'à six mois de prison

toute tentative de quitter le territoire national clandestinement. Elle punit également les passeurs moyennant des peines pouvant aller jusqu'à 20 ans d'emprisonnement. Malgré cette loi, en 2020, les Algériens représentaient la première nationalité des arrivées illégales en Andalousie. Un tel phénomène ne s'était pas produit depuis 2016. Un rapport de la Commission européenne a montré par ailleurs que les Algériens empruntent de moins en moins la voie marocaine pour rejoindre l'Espagne par la mer, comme c'était le cas depuis des années. Ces candidats à l'exil partent désormais directement des plages algériennes.

PROTECTION CIVILE DE BLIDA

Des exercices de simulation au niveau de 60 entreprises

La Protection civile de Blida a programmé l'organisation, à partir du 1er mars prochain, d'exercices de simulation au niveau de 60 entreprises économiques de la wilaya exposés à des risques potentiels, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Protection Civile (1^{er} mars), un programme spécial a été mis au point portant sur la tenue de nombreuses manifestations, dont des exercices de simulation au niveau de 60 entreprises et sociétés économiques exposées à des risques potentiels, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la Direction de la wilaya de ce corps constitué. Ces exercices de simulation, prévus du 1 au 5 mars prochain, visent l'évaluation du niveau de préparation et de disponibilité des cellules de sécurité au sein de ces établissements, et de l'efficacité des plans de secours à leur niveau, outre le renforcement des capacités d'intervention des brigades de la Protection civile, à travers l'identification des différents



risques et leur examen, en vue de la mise au point de plans efficaces dans la réduction de l'impact de ces risques. L'opportunité donnera, également lieu, selon la même source, à l'animation de journées d'information et de sensibilisation au profit des cellules de sécurité des résidences universitaires et des étudiants, en coordination avec la Direction des œuvres universitaires. Des portes

ouvertes sont aussi programmées à partir du 1er mars, au niveau des unités de la Protection civile de la wilaya, dans le respect du protocole sanitaire de lutte contre la Covid-19, prévoyant notamment la limitation du nombre des visiteurs, le respect de la distanciation physique et l'interdiction d'entrer aux enfants de moins de 16 non accompagnés de leur parents.

CONSTANTINE

Saisie de près de 7,5 kg de kif traité

Une quantité de 7,478 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la police judiciaire de la 9e Sûreté urbaine de Constantine, a rapporté hier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. La saisie a été effectuée suite à des investigations menées par des enquêteurs de la 9e Sûreté urbaine sur une activité suspecte d'un individu, âgé de 36 ans, qui s'adonnait à la vente en gros de kif traité, indique le document. Les investigations ont permis aux policiers de confirmer la présence d'une quantité de kif, au domicile du suspect, ajoute le texte. Munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont investi le domicile du présumé coupable. La fouille des lieux a permis de découvrir 7,478 kg sous forme de colis et plaquettes, a-t-on détaillé. Après le parachèvement des procédures judiciaires, un dossier pénal à l'encontre du mis en cause a été établi pour "détention, stockage et vente de kif".

ÉTABLISSEMENT DE GESTION DES CET DE MILA

Deux ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien directeur

Le tribunal de première instance de Mila a prononcé jeudi une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA à l'encontre de l'ancien directeur de l'Établissement public de gestion des Centres d'enfouissement techniques (CET) pour son implication dans plusieurs affaires. L'ancien directeur de cet établissement et condamné par le tribunal de Mila à deux ans de prison ferme, il a été poursuivi pour "abus de fonction, détournement de fonds publics et conflit d'intérêt". Le même tribunal a prononcé la même peine d'emprisonnement à l'encontre d'un ancien employé de l'Établissement de gestion des Centres d'enfouissement techniques de Mila et qui a cessé de travailler en raison de problèmes de santé, a-t-on précisé au cours du procès. Pour sa part, le chef du service financier du même établissement également poursuivi dans cette affaire, a été acquitté, tandis que l'Établissement public de gestion des Centres d'enfouissement techniques, qui constitue en l'occurrence la partie civile, s'est vu octroyer une indemnité de réparation de l'ordre de 2 millions de dinars versée à parts égales par les deux prévenus. Pour rappel, l'affaire remonte aux années durant lesquelles l'ancien directeur de l'établissement en question, avant l'ouverture d'une enquête diligentée par les services de sécurité compétents, se soldant par l'arrestation et l'incarcération des mis en cause en mai 2020.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 483 blessés en une semaine

Neuf personnes ont trouvé la mort et 483 autres ont été blessées dans 405 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 16 au 22 février, a indiqué un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport à la semaine dernière, le nombre de morts a augmenté de 2 cas, celui des blessés de 55 cas et celui des accidents de la circulation de 44 cas. Le facteur humain constitue la principale cause de ces accidents avec un taux de 97 %, en raison du non-respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration, en sus d'autres facteurs liés à l'état du véhicule, précise la même source. La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite. Le numéro vert 15 48 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

TROUBLE DE LA VISION

La cataracte

La cataracte est un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin, cette petite lentille ovale située derrière la pupille, perd de sa transparence.

Lorsque le cristallin s'opacifie, les rayons lumineux parviennent moins bien à la rétine, ce qui explique que la vision se brouille. Le mot cataracte a été choisi pour décrire cette impression de regarder à travers une chute d'eau (du latin cataracta, qui signifie chute d'eau). Le cristallin joue le même rôle que la lentille de l'objectif d'un appareil photographique : faire la mise au point de l'image selon la distance de l'objet observé. Le cristallin y parvient en se déformant pour changer sa courbure.

Le plus souvent, la cataracte se forme lentement, avec le vieillissement. Avec le temps, la structure du cristallin change. On ne sait pas exactement pourquoi, mais selon la principale hypothèse, les protéines du cristallin seraient altérées par les radicaux libres, des substances produites naturellement par l'organisme et qui contribuent au vieillissement. Les radicaux libres sont en partie neutralisés par les antioxydants, tirés principalement des fruits et légumes consommés.

La cataracte représente la 3^e cause de cécité. Les principales causes de cécité - la dégénérescence maculaire, le glaucome et la cataracte - surviennent habituellement avec le vieillissement.

QUI EST TOUCHÉ?

À partir de 65 ans, la majorité des personnes ont un début de cataracte. L'opacification du cristallin n'occasionne pas de gêne visuelle importante si elle se fait dans les couches périphériques du cristallin.

La perte de vision tend à s'aggraver avec l'âge. La cataracte touche autant les hommes que les femmes.

TYPES

On distingue plusieurs formes de cataractes, dont voici les principales.

- La cataracte sénile. La majorité des cataractes surviennent chez les personnes âgées. Le processus normal de vieillissement peut entraîner le durcissement et l'opacification du cristallin. La cataracte liée à l'âge touche souvent un oeil plus que l'autre.

- La cataracte secondaire. Certaines maladies (surtout le diabète, s'il est mal contrôlé), la prise de certains médicaments (par exemple, la cortisone prise par voie orale) ou l'exposition à de fortes doses de radiation peuvent être la cause de cataracte. En outre, le fait d'avoir subi une chirurgie à l'oeil ou d'avoir certains problèmes oculaires (comme une forte myopie, un glaucome ou un décollement de la rétine) rend plus à risque de cataracte.

- La cataracte traumatique. Elle se produit à la suite d'une blessure à l'oeil qui endommage le cristallin : un coup, une coupure, l'exposition à une chaleur intense, une brûlure chimique, etc.

- La cataracte chez l'enfant. La cataracte peut se manifester dès la naissance, mais cela est rare. Elle peut accompagner une maladie congénitale (par exemple, la trisomie 21) ou résulter d'une maladie infectieuse de la mère transmise au fœtus durant la grossesse, comme la rubéole, la toxoplasmose, l'herpès génital ou la syphilis.



ÉVOLUTION

Lorsque l'acuité visuelle baisse au point de restreindre considérablement les activités quotidiennes, c'est un signe possible de cataracte. Généralement, cette baisse de la vision se produit lentement, sur plusieurs années. Cependant, il arrive parfois qu'elle se manifeste plus rapidement (en quelques mois).

Quand la cataracte est plus évoluée, la pupille n'apparaît plus noire, mais plutôt grise ou d'un blanc laiteux. À un stade avancé, la vision peut se limiter à la perception de la lumière.

QUAND CONSULTER?

La cataracte est habituellement détectée durant un examen de la vue par un ophtalmologiste. Tout changement de la qualité de la vision devrait inciter à consulter un ophtalmologiste.

Symptômes

- Une vue progressivement plus trouble ou obscurcie.
- Une vision double ou un éblouissement plus facile en présence de lumières vives. Les éblouissements gênent considérablement la conduite automobile nocturne.
- Une perception fade et moins vive des couleurs.
- Une vision voilée. Les objets apparaissent comme s'ils étaient derrière un voile blanc.

- Un besoin plus fréquent de changer de correction visuelle, car la cataracte accentue la myopie. (Cependant, les personnes qui sont hypermétropes peuvent avoir l'impression, au début, que leur vision s'améliore.)

PERSONNES À RISQUE

La cataracte peut toucher tout le monde car son principal facteur risque est le vieillissement de l'oeil. Cependant, ce risque est plus grand chez les personnes :

- atteintes de diabète depuis plusieurs années;
- ayant des antécédents familiaux de cataracte;
- qui ont déjà subi un traumatisme ou un traitement chirurgical à l'oeil;
- qui vivent en haute altitude ou près de l'équateur, plus exposées aux rayons ultraviolets du soleil;
- qui ont reçu des traitements de radiothérapie, un traitement couramment utilisé contre le cancer.

FACTEURS DE RISQUE

- La prise de certains médicaments peut provoquer des cataractes (par exemple, les corticostéroïdes, à long terme). Il faut consulter un médecin en cas de doute.
- L'exposition aux rayons ultraviolets du soleil. Elle accroît les risques d'apparition de cataracte sénile. Les rayons du

Mesures préventives de base

Ne pas fumer. Les fumeurs peuvent réduire leur risque de cataracte sénile en cessant de fumer.

Protéger ses yeux du soleil. Il est reconnu qu'une exposition excessive au soleil entraîne des dommages sur le cristallin pouvant accélérer l'apparition de la cataracte. Il est donc important de porter un chapeau à large bord et des lunettes de soleil assurant une protection contre les rayons UVA et UVB. Limiter l'exposition aux micro-ondes et aux rayons X et infrarouges pourrait également ralentir la formation de cataractes.

Manger suffisamment de fruits et de légumes. Les antioxydants qu'ils renferment contribuent à prévenir la cataracte. Le Guide alimentaire canadien recommande aux femmes d'en consommer de 7 à 8 portions par jour, et aux hommes, de 7 à 10 portions. Voir aussi la section Approches complémentaires.

Contrôler sa glycémie en cas de diabète. Les personnes diabétiques doivent suivre de près leur glycémie, leur pression sanguine et leur taux de cholestérol afin de prévenir les troubles oculaires.

Protéger ses yeux au travail et dans les loisirs. On peut prévenir la cataracte attribuable à certaines blessures en portant une protection adéquate au travail et durant des activités sportives.

Soigner une infection durant la grossesse. En cas de maladie infectieuse (herpès génital, syphilis, etc.), les femmes enceintes devraient consulter leur médecin. Il est possible de réduire le risque que l'infection affecte le nouveau-né.

soleil, plus particulièrement les rayons UVB, transforment les protéines du cristallin.

- Le tabagisme. Le tabac endommage les protéines du cristallin.
- Une alimentation faible en fruits et légumes.

Des travaux de recherche indiquent un lien entre l'apparition des cataractes et un manque de vitamines et minéraux antioxydants, comme la vitamine C et la vitamine E, le sélénium, le bêta-carotène, la lutéine et le lycopène.

LA PRÉVENTION DE LA CATARACTE

Pourquoi prévenir?

- Les cataractes sont un phénomène naturel qui accompagne le vieillissement, mais certaines mesures permettent de ralentir leur développement.

- Les mesures préventives sont importantes parce que la cataracte progresse sur une longue période de temps. Lorsqu'elle est diagnostiquée chez les personnes de 60 ans à 70 ans, la maladie peut avoir commencé plus de 20 ans auparavant.

Les traitements de la cataracte

Lorsque la cataracte commence à se former et que les symptômes ne sont pas trop inconfortables, la vision peut être améliorée par des mesures simples :

- porter des lunettes avec des verres antireflet pour atténuer l'éblouissement;
- avoir une prescription de lentilles adéquate : la vision est souvent modifiée au fur et à mesure que la cataracte progresse; si c'est votre cas, consultez un optométriste afin qu'il ajuste les lentilles de vos lunettes ou de vos verres de contact;
- s'assurer d'avoir un éclairage suffisant pour mener ses activités d'intérieur.

CHIRURGIE

Aucun traitement ne peut restaurer la transparence d'un cristallin opacifié. Par conséquent, lorsque la cataracte est à un stade plus avancé, au point d'altérer la qualité de vie, la seule option thérapeutique consiste en l'ablation chirurgicale du contenu du cristallin et son remplacement par une lentille malléable synthétique.

Couramment pratiquée, cette intervention améliore nettement la vision chez plus de 90 % des gens.

Les personnes qui n'obtiennent pas d'amélioration ont souvent d'autres

problèmes oculaires (dégénérescence maculaire ou glaucome).

Il arrive aussi qu'une complication chirurgicale survienne (infection, décollement de la rétine, hémorragie, etc.).

La chirurgie se pratique habituellement sous anesthésie locale (sans piqûre), et dure de 15 à 30 minutes. Un seul oeil est généralement opéré à la fois.

Il est important d'informer le chirurgien de tout problème de santé et des médicaments utilisés, particulièrement ceux qui agissent sur la prostate de même que les anticoagulants.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AMAZIGH

Le rôle «précurseur» de Mammeri soulignée

Le rôle précurseur de l'écrivain-anthropologue Mouloud Mammeri dans la préservation du patrimoine culturel immatériel amazigh a été souligné jeudi à Tizi-Ouzou lors d'une conférence à l'occasion des activités commémoratives du 32^{ème} anniversaire de sa disparition.

Le panel d'universitaires est revenu sur l'importance que requiert aujourd'hui les travaux de Mammeri qui s'inscrivent dans la continuité du travail inauguré par ses aînés et contemporains à l'image de Mohamed Saïd Boulifa, les frères Amrouche, El Mouhoub et Taouès, Bélaïd Ait Ali et d'autres. Hacène Hellouane, enseignant à l'Université portant le nom de l'écrivain, a souligné que « de par toute son œuvre, Mammeri n'a fait qu'explicitement la culture savante au peuple et hisser la culture populaire pour lui donner une dimension académique et montrer que ce patrimoine est digne d'intérêt et est l'égal du reste du patrimoine universel ».

Mammeri, soutiendra-t-il, « voulait grandir et voir sa culture et son identité émerger, et il avait compris qu'il ne pouvait grandir tout seul et qu'il lui fallait faire grandir avec lui toute sa tribu, les siens, sa culture et sa langue, d'où son intérêt pour le patrimoine culturel des siens ». « Ayant tété aux deux mamelles du savoir ancestral et universel, il était conscient que la valeur du savoir et de la culture populaires n'était pas moindre et que c'était ainsi que sont nées les grandes civilisations, prises en charge, ensuite, par des scientifiques qui leur ont données une dimension académique », a-t-il souligné. Se faisant, dira-t-il, il s'est mis à l'œuvre pour « simplifier le savoir académique et faire grandir le populaire en commençant par traiter deux piliers sa culture, Si Mohand Ou



Mhand et cheikh Mohand Ou L'hocine, ainsi que d'autres poètes qu'il a déterrés Smail Azikiw, Mohand Saïd Amlikech, Youcef Oulefki, qui avaient, chacun, marqué son époque ». Et pour mettre en exergue la dimension de cette culture, Mammeri, a rappelé l'universitaire, « a été aux quatre coins du pays et de toute la région d'Afrique du Nord pour déterrer dans chacune ce qui fait sa particularité, et c'est ainsi qu'il a fait connaître et sauver l'Ahellil du Gourrara, aujourd'hui, hissé au rang de patrimoine universel ».

De son côté, Takfarinas Nait Chabane, enseignant à la même université, a mis en exergue, lors de son intervention, l'importance des travaux linguistiques de Mammeri qui ont « doté la langue d'outils qui permettent son usage, aussi bien en Libye, qu'en Algérie ou au Maroc ». Relevé, à son tour, ce « souci de sauvegarde » de sa culture chez Mammeri, Nait Chabane, fait observer que l'écrivain « n'a rien inventé, mais, a tout juste exploité, grâce à son érudition et son intelligence, les contenus des variantes de la langue et l'a développée pour la hisser à un rang de langue vernaculaire ».

Dans le même sillage, il fera remarquer, également, que Mammeri « avait d'abord commencé à rédiger ses travaux de sauvegarde de sa culture en français, mais, s'est ensuite, mis à le faire dans sa propre langue, pour mieux la matérialiser ». **APS**

JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH

Hommage à Djamila Boupacha



Un hommage a été rendu, jeudi à Alger, à la moudjahida symbole Djamila Boupacha, ainsi qu'à la moudjahida Hassiba Benyelles et au moudjahid Mahmoud Arabji, en reconnaissance de leur rôle lors de la Guerre de Libération Nationale dans le quartier de la Casbah, et ce à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah. Organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et le ministère de la Culture et des Arts au niveau du Centre des arts et de la culture du Bastion 23 (Alger), la cérémonie d'hommage qui a vu la présence de figures historiques et estudiantines, se veut une reconnaissance de leurs efforts consentis lors de la Bataille d'Alger (1957-1962). La moudjahida Djamila Boupacha qui est parmi les symboles de la Guerre de Libération Nationale les plus importants dans le réseau des fidayiate du quartier de la Casbah, avait posé des bombes qui ont ciblé plusieurs sites des forces d'occupation dans la ville d'Alger. Le Secrétaire général (SG) du

ministère des Moudjahidine, Laid Rebika a affirmé, dans son allocution d'ouverture de la rencontre que la moudjahida faisait partie des héroïnes de la Bataille d'Alger, indiquant que cet hommage se veut " un geste de reconnaissance " à cette femme héroïne et à tous les artisans de l'histoire du pays, en vue de préserver la Mémoire historique et ses symboles". Rappelant "l'attention particulière accordée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'Histoire nationale et à notre patrimoine authentique, soulignée à maintes reprises dans ses orientations, l'intervenant a appelé à "élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et justice sociale". La rencontre a été l'occasion pour le SG du

ministère des Moudjahidine et ayants-droit de rappeler le rôle de la Casbah d'Alger en tant que bastion de la Glorieuse révolution de libération, où des femmes et hommes brillants sont nés et où les belles images de lutte armée ont été enregistrées en vue de la libération du pays et de la défense de l'honneur et de la dignité humaine. De son côté, l'emblématique Moudjahida Djamila Boubacha a salué dans son intervention cette initiative et ce geste et souligné son optimisme quant au degré de conscience chez les jeunes algériens qui sont appelés à faire montre de "prudence et de vigilance contre tout ce qui se trame contre l'Algérie et son unité", relevant à ce titre la nécessité pour ces jeunes de "jouer leur rôle dans l'édification du pays". Elle a également évoqué des stations de son parcours de lutte devant les tribunaux coloniaux après sa détention en 1960, puis sa condamnation à la peine de mort, suite à sa participation, en compagnie des Moudjahidate Djamila Bouhired, Baya Hocine et autres, aux opérations de fidai par des bombes. Cela devint une affaire d'opinion publique internationale car ayant trait à la mise à nu de la torture brutale exercée par l'armée française dans les geôles, en attirant la sympathie des grandes personnalités politiques et culturelles dans le monde. Pour sa part, la chercheuse Nabila Larbas a tenu à évoquer les stations les plus importantes de la lutte révolutionnaire dans le quartier de la Casbah durant la période 1954-1962 et le rôle militaire des groupes révolutionnaires dans la région libérée (4^{ème} région), rappelant les actes criminels menés par l'armée d'occupation française, notamment en 1957, à l'instar du blocus, des barrages de sécurité et des actes de torture, de détention, de perquisition et de viol. De son côté, l'universitaire Mohamed Tayeb Laagab a passé en revue le sujet de "l'identité urbaine de la ville de la Casbah en rappelant les circonstances historiques dans lesquelles la ville d'Alger fut créée".

IL EST LAURÉAT DE NOMBREUX PRIX

Décès du poète suisse Philippe Jaccottet



Le poète, traducteur et critique littéraire suisse Philippe Jaccottet, lauréat de nombreux prix dont le Goncourt de la poésie, est décédé en France dans la nuit de mercredi à jeudi à l'âge de 95 ans, a annoncé son fils à des médias.

Il est l'un des trois seuls poètes, avec René Char et Saint-John Perse, à avoir été publié de son vivant dans la prestigieuse collection de la Pléiade. Récompensé par de nombreux prix français et allemands, dont le Goncourt de la poésie (2003) et le Grand prix de traduction (1987), Philippe Jaccottet, installé depuis plus d'un demi-siècle en France, est l'un des poètes contemporains qui a fait l'objet de plus de thèses et de critiques. Il est né le 30 juin 1925 à Modon, dans le canton suisse de Vaud, il signe son premier ouvrage, "Trois poèmes aux démons", en 1945. Il se met alors à publier beaucoup de textes, notamment pour la Nouvelle Revue de Lausanne. Son premier recueil de poèmes "L'Effraie" (1953) sort aux éditions Gallimard, dans la collection Métamorphoses, dirigée par Jean Paulhan. Il a aussi participé à La Nouvelle Revue Française et fait en sorte d'ouvrir celle-ci à la littérature allemande. Couronnés de succès, ses poèmes entrent dans la collection Gallimard/Poésie, avec notamment "A la lumière d'hiver" (1977) et "La Semaïson" (1984). Ses traductions ont fait connaître en France l'écrivain autrichien Robert Musil, le Russe Ossip Mandelstam, l'Italien Giuseppe Ungaretti ainsi qu'une part considérable de de l'oeuvre de l'Autrichien Rainer Maria Rilke.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le Clasico MCA-JSK en vedette

Le Mouloudia reste sur une série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues.

Les regards seront braqués ce samedi après-midi vers le stade du 5-Juillet qui abritera le Clasico entre le MC Alger et la JS Kabylie, grosse affiche de la 15e journée de la Ligue 1 algérienne. Cette 102e confrontation en championnat est placée sous le signe de la réhabilitation et de la revanche pour les Mouloudéens, humiliés (3-0) par les Canaris, la saison passée sur cette même arène du 5-Juillet qui sera affreusement vide ce samedi. Les camarades de Hachoud ont aussi à cœur de renouer avec le succès après une série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues (2 défaites et 4 nuls). Ce sera leur première sortie en championnat sous la conduite de leur nouvel entraîneur, Abdelkader Amrani, pas gâtés par le calendrier. Après les deux chocs en Ligue des champions d'Afrique face au Zamalek et à l'ES Tunis, Amrani va enchaîner avec ce clasico face à une équipe de la JSK, en pleine confiance suite à sa qualification pour la phase des poules de



la Coupe de la CAF. La JSK n'a plus perdu face au MCA depuis la saison 2017-2018 (2-0 au stade Omar-Hamadi) et elle a un ascendant psychologique sur le Doyen, mais aussi deux jours de récupération de plus qui peuvent être déterminants sur le plan physique. Les deux équipes ne seront pas au complet aujourd'hui. Les Mouloudéens seront privés des services de Harrag, alors que Saâdou est incertain. Les poulains de Denis Lavagane ne peuvent compter, eux, sur leur maestro, Benchaïra, blessé. Il est à noter également que la dernière victoire du MCA remonte

au 16 janvier prochain à Sétif face à l'ESS qui compte renouer avec la victoire sur ses bases, ce samedi, aux dépens de l'ASO Chlef, en crise après sa déroute historique (6-0) à domicile face à la JS Saoura, ce qui a provoqué le départ de Nadir Leknaoui n'ayant finalement pas fait de vieux os à Chlef. L'autre affiche du jour est prévue à Oran entre le MC Oran et le Paradou AC. Les Hamraoua veulent réussir la passe de trois, mais leur mission ne sera pas de tout repos face à leur bête noire, le PAC. Idem pour l'étonnante formation de l'AS Aïn M'lila qui doit se méfier du WA Tlemcen, en nette amélioration depuis sa prise en main par Djamel Benchadli. Cette 15e journée sera tronquée du match entre le CA Bordj Bou Arréridj et le CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure, en raison de la participation du Chabab à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

L. B.

Le programme de ce samedi :

Aïn M'lila :
AS Aïn M'lila-WA Tlemcen 14h30
Zabana :
MC Oran-Paradou AC 14h30
Sétif :
ES Sétif-ASO Chlef 15h
5-Juillet :
MC Alger-JS Kabylie 16h

LA 16E JOURNÉE LES 5 ET 6 MARS

CRB-JSS et CABBA-MCA reportés

La LFP a programmé la 16e journée du championnat de Ligue 1 pour le vendredi 5 et samedi 6 mars. Cette journée sera amputée de deux rencontres à savoir CABBA-MCA et CRB-JSS, reportées en raison de la participation du Mouloudia et du Chabab à la phase des poules de la C1 africaine. Les matchs retard s'accumulent et ce sera un cadeau empoisonné pour la future direction de la LFP. Quelques belles affiches seront au menu de ce 16e round, en l'occurrence JSK-OM, PAC-USMA et USB-ESS.

L. B.

Le programme de la 16e journée :**Vendredi 5 mars :**

Tlemcen :
WA Tlemcen-NC Magra 15h
Khroub :
CS Constantine-NA Hussein-Dey 15h
Biskra :
US Biskra-ES Sétif 15h
Relizane :
RC Relizane - USM Bel-Abbès 15h
Tizi Ouzou :
JS Kabylie-O Médéa 16h

Samedi 6 mars :

Chlef :
ASO Chlef-AS Aïn M'lila 15h
Dar El-Beïda :
Paradou AC-USM Alger 15h
Skikda :
JSM Skikda-MC Oran 15h
Bordj :
CA Bordj Bou Arréridj-MC Alger (reporté)
20-Août :
CR Belouizdad-JS Saoura (reporté)

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2022

Algérie-Botswana le 29 mars à 20h

La sélection algérienne de football jouera son dernier match dans les éliminatoires de la CAN 2022 face à son homologue du Botswana le 29 mars prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida, à partir de 20h, a-t-on annoncé sur le site officiel de la FAF.

«Le match Algérie-Botswana, comptant pour la 6e et dernière journée aura lieu le lundi 29 mars au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida (20h00) et sera officié par un quatuor Burkinabé emmené par M. Jean Ouattara qui sera assisté par M.M. Seydou Tiama et Habib Judicael Oumar Sanou, alors que le qua-



trième arbitre est M. Vincent Kaboré. Le commissaire du match est le Tunisien Bousairi Boujlel, quant à l'assesseur c'est M. Mohamed Guezzaz du Maroc », a-t-on précisé dans le communiqué de la FAF. Quant au match Zambie-Algérie, comptant pour la cinquième journée, il était déjà programmé pour le jeudi 25 mars 2021 au stade Lusaka-Heroes National Stadium de Lusaka à partir de 21h et il sera officié par un trio Comorien composé de M.M. Ali Mohamed Adelaid, assisté de Soulaïmane Amaldine et Saïd Omar Chebli, alors que le quatrième arbitre est M. Mohamed Athoumani et le commissaire au match est M. Khalid Abdallah Mohamed de la Tanzanie.

Il est à rappeler que les poulains de Djamel Belmadi sont déjà qualifiés à la CAN 2022 qu'abritera le Cameroun, et ils ont besoin d'un nul pour assurer définitivement la première place de leur poule. Le Zimbabwe (2e avec 5 points de retard sur l'Algérie), le Botswana (3e) et la Zambie (4e) se disputent le second ticket du Groupe H.

L. B.

DETTES DES JOUEURS PROFESSIONNELS

Les précisions de la LFP

Dans un communiqué publié sur son site internet, la Ligue de Football Professionnel (LFP) a tenu à apporter des précisions au sujet des dettes des joueurs professionnels et de leurs affaires au niveau de la Chambre de résolution des litiges de la FAF. «Lors de la réunion du Bureau Fédéral tenue le 10/08/2020, il a été décidé de payer les joueurs qui disposent de notifications de décisions de la Commission Nationale de Résolution des Litiges et ce, à partir des droits TV une fois que l'entreprise publique « l'EPTV » aura procédé au paiement de ces droits comme suit : 30 millions de dinars pour la Ligue Une; 10 millions de dinars pour la Ligue Deux. A noter que les droits en question, concernent les saisons 2018/2019 et 2019/2020 et que l'EPTV n'a pas honoré à ce jour ses engagements. La Commission Nationale de Résolution des Litiges est le seul organe habilité à décider d'octroyer les licences aux clubs, après acquittement de leurs dettes et la LFP ne fait qu'appliquer les décisions de la Commission en question », a-t-on indiqué dans ce communiqué de la LFP, tout en soulignant que le paiement de ces joueurs sera effectué dès la réception des droits TV. « La LFP se tient à la disposition des clubs et des joueurs et confirme que ses portes seront toujours ouvertes et dément toutes les accusations de certains joueurs et affirme qu'elle n'a jamais enfreint la loi et qu'elle l'applique de manière stricte. Elle s'étonne de ce fait, de ces calomnies dont le but inavoué est la déstabilisation de la Ligue de Football Professionnel », a-t-on conclu.

R. S.

AG ÉLECTIVE DE LA FAA

Boukais dépose un recours

Le candidat malheureux à la présidence de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Farid Boukais, a relevé "plusieurs infractions" lors des travaux de l'Assemblée générale électorale (AGE) "bis", tenus mercredi à Alger et décidé jeudi de déposer un recours. Dans une déclaration à l'APS, Boukais, qui avait remporté la première AGE tenue le 8 février avant son invalidation par la Commission nationale de suivi du renouvellement des instances sportives pour des "anomalies" et "irrégularités", a appelé à "l'ouverture d'une enquête approfondie afin que justice soit faite", assurant que son recours "tenait la route et a été fait dans les délais réglementaires". "Compte tenu des différentes infractions relevées lors de l'AGE tenue mercredi, je demande l'application de la réglementation en vigueur comme mentionnée dans la correspondance du ministère de la Jeunesse et des Sports (N.857/D.G.S/2021 en date du 16 février 2021). Sinon, il y aurait deux poids deux mesures dans le traitement des recours", a-t-il ajouté. Dans sa lettre adressée à la commission de recours, dont l'APS détient une copie, Boukais relève "plusieurs infractions", dont "l'autorisation des Ligues d'Aïn Témouchent, El Bayadh, Jijel et Boumerdès à prendre part aux travaux de l'AGE avec des procès verbaux non visés par la direction de la jeunesse et des sports (DJS)". Boukais a également fait savoir que son concurrent à la présidence, Yacine Louail, est "non élu au sein du club du GS Pétroliers, mais qu'il a été rajouté par la suite. Une information vérifiable sur le PV original de l'AGE du GSP déposé au niveau de la DJSL d'Alger". Même cas de figure pour "le représentant du CSA CR Chéraga, qui n'est pas élu au sein de son club, selon le PV déposé à la DJSL". La dernière infraction signalée par Boukais est "la défection du secrétaire général de la FAA dans le traitement des dossiers à temps et la disparition de certains documents des membres de l'Assemblée générale". Yacine Louail a été élu président de la FAA pour le mandat olympique 2021-2024 lors de l'AGE "bis" tenue mercredi à Alger. L'ancien athlète, qui succède à la tête de l'instance fédérale à Abdelhakim Dib, a recolté 31 voix contre 27 pour Boukais. Ce dernier, président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou, avait été élu la première fois à la tête de la FAA après avoir recolté 39 voix devant Louail qui, lui, n'avait obtenu que 33 voix.

MC ORAN

Trois offres de France pour Belloumi

Trois clubs français, le FC Nantes, l'AS Saint-Etienne et Lorient sont très intéressés par les services de l'étoile montante du MC Oran, Mohamed Bachir Belloumi, le fils de l'ancienne vedette de la sélection algérienne. Le président du MCO, Tayeb Mehiaoui, ne s'oppose pas au transfert de l'international U20 à l'un des trois clubs à la fin de la saison en cours, surtout que son club est confronté à d'énormes difficultés sur le plan financiers. Dans l'entretien qu'il nous a accordé toute récemment, Lakhdar Belloumi nous a fait savoir qu'il fera tout pour aider son fils à décrocher un contrat professionnel outre-mer.

L. B.

FC BARCELONE

Eliminer le PSG pour garder la Pulga

Le FC Barcelone est à la croisée des chemins puisque le club catalan change de président, tout en jouant son avenir en Ligue des champions contre le PSG où l'on annonce la possible venue de Lionel Messi. Le mois de mars va être chaud du côté de Barcelone, et pas seulement parce que la météo s'annonce déjà estivale en Catalogne. En effet, le 7 mars prochain, les socios du Barça vont devoir élire le nouveau président du club, la succession de Josep Maria Bartomeu s'annonçant redoutable avec une situation sportive et surtout financière explosive. Alors que ce dimanche alors lieu le premier des trois débats entre les trois candidats au poste de patron du FC Barcelone, Joan Laporta a déjà lancé sa campagne. Et pour l'ancien président du Barça, favori pour retrouver sa place, il faut être ambitieux et même très ambitieux. Dans une conférence de presse, il a clairement annoncé la couleur concernant la Ligue des champions, où les Blaugrana sont en fâcheuse posture face au Paris Saint-Germain, mais également dans le dossier Lionel Messi, qui arrive en fin de contrat et n'a pas prolongé. Pour Joan Laporta, les deux dossiers sont presque liés. « Je veux que nous soyons en mesure de gagner dans toutes les compétitions quand je vais devenir président et Ronald Koeman va tout faire pour motiver les joueurs », a prévenu celui qui devrait être élu trois jours seulement avant le match retour contre le PSG en match de retour de Ligue des champions. Concernant Lionel Messi, le candidat à la présidence pense que la situation peut encore changer concerner le sextuple Ballon d'Or. « Nous devons lui redonner le sourire, il a déjà commencé à le faire, mais il doit sourire davantage. Il est important que Lionel Messi se sente aimé au Barça et qu'il qui nous aide à créer une équipe pour les dix ou quinze prochaines années », a lancé Joan Laporta.

BORDEAUX

Ben Arfa au cœur de la polémique

Débarqué à Bordeaux lors du dernier mercato estival, Hatem Ben Arfa n'a pas répondu aux attentes placées en lui. Au point de faire grincer des dents en Gironde. Présent devant les micros, jeudi, à 48 heures de la réception de Metz à l'occasion de la 27e journée de Ligue 1, Laurent Koscielny n'a pas mâché ses mots. Réclamant un grand ménage lors du prochain mercato estival, le capitaine de Bordeaux a pointé du doigt certaines attitudes et évoqué une « ambiance moyenne, très moyenne ». « A un moment donné, il faut aller sur le terrain avec des mecs en qui tu as confiance et qui sont dans le même état d'esprit que toi », a-t-il ainsi lancé, ajoutant : « J'ai du mal avec certains parce que ça passe par le travail. »

On m'a inculqué des valeurs très importantes dans la vie. On n'a pas eu la même éducation et là-dessus, j'ai un peu de mal. »

Pour la plupart des observateurs, il ne fait guère de doutes qu'Hatem Ben Arfa compte parmi les nombreux joueurs visés.

Les deux hommes ont d'ailleurs eu quelques mots, le week-end dernier, lors de la défaite concédée à Nîmes (2-0), le capitaine bordelais semblant lui reprocher son manque d'investissement. Et le bilan du natif de Clamart ne plaide pas non plus en sa faveur.

Depuis son arrivée en Gironde, HBA affiche en effet 2 buts et 4 passes décisives en 17 matches. Surtout, Bordeaux semble plus performant sans Hatem Ben Arfa qu'avec lui.

Lors des 17 matches disputés par leur meneur de jeu, les Girondins n'ont en effet inscrit que 17 points avec cinq victoires et deux nuls. En son absence, le club au scapulaire affiche 16 points en neuf rencontres. Soit 1,8 point par match contre seulement 1 point lorsqu'il est sur le terrain. De quoi questionner sur son statut de titulaire indiscutable.

PARIS SG

Tout pour avoir le nouveau Messi

Une délégation du PSG se serait déjà rendue en Argentine afin de discuter avec les représentants du jeune crack argentin, Gonzalo Sosa (15 ans).

Le Paris SG serait passé à l'action afin d'obtenir la signature du jeune crack argentin, Gonzalo Sosa (15 ans). Une délégation aurait rencontré son entourage, jeudi. D'après les renseignements relayés par le quotidien *As*, le PSG souhaite obtenir le renfort du jeune milieu offensif du Racing Club. Une délégation se serait déjà rendue en Argentine afin de discuter avec ses représentants. Les Parisiens auraient pour ambition de boucler l'opération très. Ils envisageraient de s'offrir 50 % des droits du joueur, en versant une indemnité à son club formateur. Ils le laisseraient ainsi terminer sa formation dans son pays jusqu'à ses 18 ans. Il rejoindrait ensuite le PSG. Surnommé *El Talentoso*, le joueur est considéré comme l'un des plus grands talents du pays de l'Albiceste. Il est convoité par de nombreux clubs, dont le Real Madrid, Manchester City, le Bayern Munich, la Juventus et Manchester United. Le Racing Club ne l'entendrait toutefois pas de la même oreille. Il aurait l'intention de lui proposer un contrat, le mois prochain.

LEONARDO DÉFEND NEYMAR

La nouvelle blessure de Neymar a engendré de nombreuses interprétations sur l'hygiène de vie de l'international brésilien. Un thème sensible qui agace Leonardo, qui ne partage pas du tout ce point de vue. Le directeur sportif du Paris Saint-Germain assure que l'implication de la star est totale, et que son mode de vie entraîne de nombreux poncifs... « Ça me gêne un peu. J'ai entendu de tout. Il s'est blessé. Beaucoup de joueurs sont blessés, pas seulement au PSG. Il y a eu des remarques sur son hygiène de vie tout ça, a expliqué le dirigeant dans un entretien



accordé à France Bleu – où il est aussi question de la prolongation de l'attaquant. Ça fait un an que les gens ne peuvent pas sortir ! S'il s'est blessé à cause de l'hygiène de vie, alors qu'est-ce qu'il fait chez lui ? Personne ne sort ! Neymar, on sait sa vie, son histoire, il est différent par rapport à la manière d'être. Mais honnêtement, l'engagement de Neymar ces derniers temps est irréprochable. Ce qu'on dit sur son hygiène de vie ce sont des lieux communs. Ce n'est pas juste. Neymar a été très engagé, il nous a beaucoup donné et il va continuer à le faire. » Absent depuis le 10 février, Neymar a fait son retour au Camp des Loges jeudi. L'optimisme grandit quant à sa participation à la seconde manche contre Barcelone.

EUROPA LEAGUE

Naples out



Manchester United et l'AC Milan ont composté leur ticket pour les huitièmes de finale de l'Europa League, jeudi soir. Moins clinquant qu'à l'aller, Manchester United n'a eu aucune difficulté à valider son ticket pour les huitièmes. Avec une équipe remodelée, le club britannique a décroché un match nul et vierge contre la Real Sociedad. L'AC Milan, de son côté, a également dû se contenter d'un score de parité contre l'Étoile Rouge de Belgrade, mais le score (1-1) suffit à son bonheur après le 2-2 du match aller à l'extérieur. Pas de problème non plus pour la Roma contre Braga grâce à un grand Dzeko (3-1). Dans le camp des déçus, Leicester n'ira pas plus loin.

Les Foxes, accrochés par le Slavia Prague lors de leur première manche, ont été sèchement battus par la formation tchèque (0-2). Le PSV Eindhoven, de son

côté, a concédé un but rédhibitoire contre l'Olympiakos et s'arrête également à ce stade. De retour en grande forme, Pierre-Emerick Aubameyang a endossé son costume de héros, jeudi soir, pour permettre à Arsenal de décrocher sa qualification sur le fil ! L'international gabonais a inscrit un but décisif à la 87e minute contre le Benfica, alors que le score était de 2 à 2 après un match nul 1-1 à l'aller – à l'extérieur – pour les Gunners. Au bout du suspense, donc, Arsenal composte son ticket pour les huitièmes grâce à ce succès 3-2. La Napoli ne peut pas en dire autant. Battue lors de sa première manche contre Grenade (0-2), la formation italienne n'est pas parvenue à combler son retard (victoire 2-1).

LE COUP DE GUEULE DE GATTUSO

Villarreal, en revanche, n'a eu aucun problème à se défaire du RB Salzbourg (2-1 après un succès 2-0). Le football italien a vécu une semaine pour le moins difficile sur le front européen.

En Ligue des champions, la Lazio Rome et l'Atalanta Bergame, respectivement battues à domicile par le Bayern Munich (1-4) et le Real Madrid (0-1), ont en effet compromis leurs chances de qualification pour les quarts de finale et en Ligue Europa, si l'AS Rome et l'AC Milan ont tenu leur rang, Naples a été sorti par Grenade (2-0, 1-2).

Une élimination forcément mal vécue par Gennaro Gattuso, qui a pointé du doigt l'arbitrage à l'issue de la rencontre, le technicien italien estimant que les Espagnols avaient trop joué la montre.

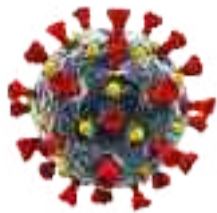
« Je pense que ceux qui nous représentent doivent faire respecter davantage les équipes italiennes en Europe, a lancé l'ancien milieu de terrain. Pendant ces trois derniers jours, on a tout vu. »

On n'a joué que 17 ou 18 minutes en première période, et je ne parle même pas de la deuxième. Je mets ma main au feu, si une équipe italienne se permet de faire ça en coupe d'Europe, on est dans les journaux le lendemain », a-t-il ainsi confié.

O MARSEILLE

Sampaoli, ce n'est pas encore fait

L'aventure de Jorge Sampaoli à l'Atlético Mineiro était censée s'achever jeudi soir, avec le dernier match de championnat contre Palmeiras. C'est ce qui était prévu, mais il semblerait qu'il n'y a pas encore eu d'accord trouvé pour la rupture de l'engagement qui lie à l'équipe brésilienne. Selon L'Equipe, les deux parties sont toujours en discussions en compagnie de l'OM qui cherche à embaucher le technicien de 60 ans. Sampaoli peut partir si un club se décide de payer les 600000€ de sa clause. Les responsables phocéens ne sont manifestement pas disposés à payer autant. Cela dit, l'arrivée de l'ancien sélectionneur albiceste sur les bords de la Méditerranée n'est pas remise en question.



PANDÉMIE DE COVID-19

183 nouveaux cas, 159 guérisons et 4 décès en 24h

INTERNET FIXE

L'Algérie va doubler les débits minimums



L'augmentation du débit internet fixe minimum de 2 à 4 Mégabits/seconde (Mbps) en Algérie n'est que le début d'un programme d'amélioration de la connexion internet visant à aller vers des débits minimums supérieurs, a indiqué jeudi dernier le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. L'Algérie s'est engagée à améliorer davantage la connexion internet et a décidé d'augmenter le débit minimum de 2 à 4 Mbps pour près de 2 millions de foyers, mais ce débit (4 Mbps) «

reste insuffisant», a expliqué Boumzar à l'APS. «Cette augmentation du débit minimum n'est qu'un début et nous allons passer à des débits supérieurs», a-t-il promis, en marge d'une rencontre au siège du ministère. Pour rappel, Algérie Télécom a annoncé mercredi dernier avoir lancé des essais techniques en vue de permettre à 2 millions d'abonnés de doubler le débit de la connexion Internet. Le ministre a, dans ce sens, fait savoir que «ces tests techniques effectués, ces derniers jours, sur le territoire national, sont concluants». Sur un autre

plan, Boumzar a indiqué qu'Algérie Télécom va valider des offres relatives aux différents autres débits auprès de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPE), afin d'encourager les abonnés à migrer vers des débits plus importants. Boumzar avait déclaré, en janvier dernier à l'APS, que le débit internet minimum sera augmenté en Algérie, l'objectif à court terme étant d'arriver à un débit de 4 à 8 mégas permettant ainsi un accès aisé à la vidéo haute définition et autres contenus à valeur ajoutée.

VOLS AU DÉPART D'ALGÉRIE Les précisions du consulat de France

La France a décidé de renforcer ses vols à destination de l'Algérie avec l'arrivée de Transavia, a indiqué hier le consulat général de France à Alger dans un communiqué publié sur sa page Facebook. La représentation diplomatique française a indiqué que «les vols spéciaux au départ d'Algérie vers la France, opérés par les compagnies aériennes Air France et ASL Airlines se poursuivent.

La compagnie Transavia opérera également des vols en mars au départ d'Alger et d'Oran; pour en savoir plus sur le programme de ces vols spéciaux et sur les conditions de vente des billets, merci de consulter leurs sites Internet respectifs», a précisé le communiqué. Toutefois, l'entrée en France reste soumise aux conditions fixées par le gouvernement français et énoncées par le Premier ministre le 29 janvier 2021. Le consulat a cependant rappelé que «les déplacements internationaux vers la France doivent répondre à un motif impérieux d'ordre personnel ou familial, à un motif de santé relevant de l'urgence ou à un motif professionnel ne pouvant être différé». La même source précise que pour attester de l'un de ces motifs impérieux, une attestation sur l'honneur est téléchargeable sur le site du ministère de l'Intérieur.

LIGUE 1

La JSS leader provisoire, l'USMA se relance



Auteur d'un autre carton (4-0) lors du choc des Sudistes contre l'US Biskra, la JS Saoura a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 de football avec un petit point d'avance sur l'O Médéa, tenu en échec (0-0) par le CS Constantine qui glane son premier point sous la houlette de Miloud Hamdi. L'ES Sétif pourrait reprendre le fauteuil de leader en cas de victoire ce samedi face à l'ASO Chlef.

Les premières rencontres de la 15e journée disputées, hier, ont été également marquées par les larges victoires de l'USM Alger et du NA Hussein Dey sur

le même score (3-0) devant respectivement le NC Magra et le RC Relizane. Le duel des mal-classés entre l'USM Bel-Abbès et la JSM Skikda a tourné en faveur de la formation de la Mekerra sur le score de 2 à 1, trois buts inscrits sur des penalties.

L. B.

Les résultats du vendredi

JSS-USB 4-0
OM-CSC 0-0
USMA-NCM 3-0
NAHD-RCR 3-0
USMBA-JSMS 2-1

Au fil du jour

La résilience, l'autre renaissance

Par Rachid Ezziane

Chaque jour qu'Allah fait, du matin au soir, des hommes et des femmes, riches ou pauvres, instruits ou analphabètes, se mesurent aux aléas de la vie. Ce n'est pas le combat de Sisyphe avec son rocher, mais c'est tout comme. Car depuis qu'ils voient le jour, les hommes n'auront de cesse de courir derrière la panse à remplir, puis après, derrière les fins de mois à arrondir. Et puis derrière une promotion, ou un voyage à s'offrir. Mais la vie ne fait pas de personne et continue son bout de chemin sans préavis et à brûle-pourpoint. Aux uns, la vie a pris un parent, un frère ou un ami ; aux autres, elle a pris la santé ou les a rendu stériles ; à d'autres encore, elle les a dépourvus de richesse ou repris ce qu'ils avaient mis des années à le bâtir ou le posséder. Car la vie ne fait pas de cadeaux. Encore moins de favoritisme ; et ce que nous appelons chance ou destin ne sont, en vérité, qu'un ensemble de faits aux causes cachées. Car comme le certifie la science : connaître les causes, c'est pouvoir prédire l'avenir. Mais malheureusement personne ne détient les clés de toutes les causes. Est-ce pour cela que l'homme doit-il se fourvoyer dans les méandres de la fatalité ? Est-ce pour cela qu'il se laisse aller, telle une feuille morte, les poings liés, où le mèneront l'imprévu et le hasard ? Car : « Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous ». Le reste n'est que superstitions et angoisses. Peur et fuite en avant. Heureusement que Dieu a créé en chacun de nous la force de renaître.... Des fois, juste avec la conviction, seuls, ces hommes et ces femmes se remettent à se reconstruire. Lentement, mais sûrement... On appelle cette force la résilience. En vérité, l'homme l'a empruntée, ou la comprise, par son observation aux objets qui l'entourent. Précisément, c'est dans les matériaux et leur résistance aux chocs que tout a commencé. Le mot, résilio, est d'origine latin. Il signifie rebondir ou résister à la déformation. C'est en observant la nature que l'homme a pu se forger l'idée que tout peut se reconstruire. Et qu'il suffisait de laisser passer le premier choc pour qu'enfin s'ouvre de nouvelles perspectives. Voici l'arbre qu'on élague, qu'on peut même couper, mais le voilà qu'il résiste, bourgeonne et reprend vie comme si de rien n'était. Voici la graine, qui, oubliée dans un coin, ronge son frein, laisse passer les années, et, aux premières faveurs, germe pour donner le meilleur d'elle-même, une fleur ou un épi. Il en est de même pour l'homme. Combien d'orphelins, sans moyens ni aides, seuls, réussissent là où beaucoup d'autres, aisés et choyés, échouent. Combien de malades n'ont-ils pas vécu, par la force de leur détermination, au-delà de ce que leur avaient prescrit ou prévu les plus grands médecins. Combien d'hommes d'affaires, ou de simples citoyens, ruinés se sont refaits après avoir cru en leurs capacités de renaître de leurs cendres. Combien de pays avaient presque touché le fond, mais par la force de la résilience se sont projetés dans le futur en un laps de temps.